

Étudier les couples de même sexe dans les grandes enquêtes: apports et limites de l'enquête EPIC

Maïlys Goetschy

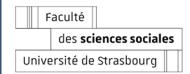
▶ To cite this version:

Maïlys Goetschy. Étudier les couples de même sexe dans les grandes enquêtes : apports et limites de l'enquête EPIC. Démographie. 2021. dumas-04282658

HAL Id: dumas-04282658 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04282658

Submitted on 13 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.









Étudier les couples de même sexe dans les grandes enquêtes Apports et limites de l'enquête EPIC

Maïlys Goetschy

Mémoire de Master 2

Sous la direction de Philippe CORDAZZO et Wilfried RAULT

Membres du jury

Philippe CORDAZZO Professeur de démographie – IDUS / UMR SAGE

Bénédicte GÉRARD Maîtresse de conférences en démographie - IDUS / UMR SAGE

Wilfried RAULT Chargé de recherche – INED

Soutenu le 8 juin 2021 Année universitaire 2020/2021

Remerciements

Ce mémoire n'aurait pu voir le jour sans Philippe Cordazzo et Wilfried Rault. Mes premiers remerciements leur sont donc bien évidemment adressés. Pour leur disponibilité, leur soutien, leurs conseils, ainsi que pour leur bienveillance, merci. Je tiens également à exprimer toute ma gratitude envers Bénédicte Gérard, pour son temps accordé dans la lecture et l'évaluation de ce travail.

Je remercie l'ensemble des enseignants de l'Institut de Démographie de Strasbourg, ainsi que tous les intervenants qui ont pu croiser ma route au cours de ce parcours universitaire, et qui, par le partage de leurs connaissances, ont contribué aussi bien à ma réussite qu'à mon plein épanouissement.

Merci également à l'École des Hautes Études en Démographie, pour leur formation à la recherche dispensée durant ces deux années de Master, particulièrement riche, ainsi que pour leur soutien financier, qui m'ont permis de réaliser ce mémoire dans des conditions optimales. De ce fait, je remercie vivement le laboratoire SAGE de Strasbourg, de m'avoir accueillie pendant plusieurs mois en stage dans le cadre de la réalisation de ce travail.

C'est avec énormément de bons souvenirs mais aussi une pointe de mélancolie que j'adresse mes plus sincères remerciements à l'ensemble de mes camarades de Master, qui sont aujourd'hui des amis précieux. Nos différences n'ont fait que renforcer nos liens, et nos longs échanges permanents m'ont indéniablement fait progresser.

Enfin, je souhaite remercier mes parents, mes sœurs, et Pierre, qui ont participé de près ou de loin, notamment au travers de leur soutien moral et leurs encouragements, à l'accomplissement de ce mémoire. Un merci tout particulier s'adresse à mon beau-père, à la fois coach physique et mental, qui a supporté aussi bien mon enthousiasme que mes incertitudes.

Maïlys

Sommaire

| Remerciements | 1 |
|--|----|
| Sommaire | 2 |
| Introduction | 3 |
| Chapitre 1. Contexte, concepts et enjeux | 8 |
| Chapitre 2. Revue de la littérature | 15 |
| Chapitre 3. Objet de la recherche, données et méthodes | 25 |
| Chapitre 4. Profils et trajectoires des individus en couple de même sexe | 35 |
| Chapitre 5. De la relation aux réseaux de sociabilité | 49 |
| Chapitre 6. Apports et limites de l'enquête EPIC | 59 |
| Conclusion | 67 |
| Bibliographie | 71 |
| Liste des sigles | 75 |
| Table des illustrations | 76 |
| Annexes | 78 |
| Table des matières | Ω2 |

Introduction

Au début de l'année 2011, en France, approximativement 32 millions de personnes âgées de 18 ans ou plus déclarent être en couple, que leur union soit contractualisée ou non, qu'ils vivent dans le même logement ou deux logements séparés, avec ou sans enfants (Buisson et Lapinte, 2013). Parmi elles, environ 205 000 personnes sont en couple avec quelqu'un du même sexe, représentant ainsi 0,6 % de l'ensemble des couples (Buisson et Lapinte, 2013). En 2018, ce sont 266 000 personnes qui vivent avec un(e) conjoint(e) du même sexe, dont 116 000 femmes et 150 000 hommes, soit 0,9 % de l'ensemble des couples cohabitants (Algava et Penant, 2019). Ainsi, outre le fait d'être de plus en plus nombreux, les couples de même sexe représentent également une proportion de plus en plus importante au sein de l'ensemble des couples.

Questionnement de départ

Si les enquêtes qualitatives à propos des couples de même sexe se sont multipliées rapidement et précocement dans des domaines tels que la sociologie, la psychologie, le droit ou encore la médecine, il faut attendre les années 1980 pour que les enquêtes quantitatives se développent à leur tour. Jusque tardivement, l'homosexualité a été réprimée et prohibée dans plusieurs pays européens et en France. Sa dépénalisation a permis de mettre en exergue des situations, qui existaient déjà, mais étaient invisibilisées jusqu'alors. Dès lors ont émergé différentes interrogations relatives à l'observation et à l'analyse des individus en union avec une personne du même sexe.

Aujourd'hui, en Europe, et notamment en France, les couples de même sexe tendent à avoir des droits similaires aux couples de sexe différent, notamment au travers de la contractualisation de leur union par le pacs, ou encore le mariage. Ainsi, se pose alors la question de savoir si les individus en couple de même sexe ont des caractéristiques sociodémographiques, et un profil particulier, comparativement aux individus en couple de sexe différent. Si les résultats des premières recherches mettent en exergue des spécificités relatives aux couples de même sexe telles que le fait qu'ils soient plus jeunes, moins souvent en couple cohabitant, plus diplômés, etc. (Buisson et Lapinte, 2013; Cortina et Festy, 2014; Rault, 2018), leur étude est particulièrement ardue, notamment en raison des effectifs restreints.

De nombreuses enquêtes permettent désormais de distinguer les couples de même sexe des couples de sexe différent. Cependant, cette distinction se fait principalement en croisant le sexe de l'enquêté avec le sexe de son(sa) conjoint(e), plutôt qu'au travers d'une question explicite, ce qui induit de « faux » couples de même sexe, liés à des erreurs de déclaration et de codage sur le sexe. Ainsi, bien que le dénombrement des couples de même sexe soit un « nouveau défi de la démographie », les premières estimations mettent en évidence davantage de difficultés méthodologiques que de résultats pertinents (Banens et Le Penven, 2013b). Cela induit nécessairement un questionnement autour de la qualité des données, notamment dans les enquêtes en population générale, concernant l'étude des couples de même sexe.

À l'origine de ce mémoire demeurent donc différentes questions. Qui sont les individus en couple de même sexe ? Comment peut-on les identifier au sein des différentes sources de données ? Dans quelle mesure le croisement du sexe du répondant et de son(sa) conjoint(e) est-il pertinent pour distinguer les couples de même sexe des couples de sexe différent ? Quelles sont les similitudes et les divergences des couples d'hommes et de femmes au regard des couples de sexe opposé ?

Contexte et enjeux

En 2006, la Conférence des statisticiens européens (CES) met en évidence pour la première fois la nécessité d'étudier les changements qui se produisent au sein des familles et des ménages : « In many countries the pattern of family and household formation is changing and it is important to examine the structural changes that are occuring ». Cette demande fait suite aux transformations des familles et des ménages qui ont lieu depuis les années 1970 (Toulemon, 1996 ; Avdeev et al., 2011). C'est une période où l'on observe une diminution de la fécondité, une désaffection envers l'institution matrimoniale, une recrudescence des divorces, ainsi que le développement des unions libres. Dans ce contexte, et parallèlement à une reconnaissance juridique et sociale croissante, les couples de même sexe connaissent une visibilité inédite.

Dans les années 1980, les premières enquêtes quantitatives auprès des populations gays et lesbiennes se mettent en place. Il s'agit notamment des enquêtes *Presse Gay*, passées auprès d'homosexuels masculins lecteurs de la presse gay sur la base du volontariat, dont la première a été réalisée en 1985. Il faut attendre 1992 et l'enquête *Analyse des Comportements Sexuels en France* (ACSF) pour qu'ait lieu la première enquête en

population générale s'intéressant aux comportements dits « à risque », dont l'homosexualité fait partie (Bozon et Léridon, 1993). Enfin, depuis 2004 et la mise en place du recensement rénové en France, des évolutions notables dans la manière d'aborder la conjugalité ont été instaurées. À des situations de droit ne correspondant plus des situations de fait, a été ajoutée la question suivante : « Vivez-vous en couple ? » qui permet de cerner des situations qui ne faisaient l'objet d'aucun enregistrement. Le recensement permet ainsi d'identifier les couples de même sexe, à partir de la feuille de logement qui offre la possibilité de connaître les relations entre chaque membre du ménage, et à partir du bulletin individuel qui renseigne le sexe de l'enquêté(e). Aujourd'hui, le recensement et la plupart des enquêtes en population générale portant sur les situations conjugales et familiales permettent de distinguer les couples de même sexe des couples de sexe différent.

En 2015, le rapport de la Conférence des statisticiens européens quant aux recommandations pour le recensement de la population et des ménages 2020 précise que le terme de « couple » doit inclure aussi bien les couples de sexe différent que les couples de même sexe : « The term 'couple' should include married couples, registered couples, and couples who live in a consensual union (whether of the opposite or same-sex) ». Cela met en évidence une importance croissante accordée au dénombrement des couples de même sexe. Au-delà d'être de plus en plus nombreux et de représenter une proportion de plus en plus importante au sein de l'ensemble des couples, la demande d'informations à propos des couples de même sexe s'accroît également.

L'étude des unions, qui a une place majeure au sein des sciences humaines et sociales et notamment en démographie, permet de saisir, en partie, les évolutions sociales (Locoh, 2002). En 2013, 95 % des individus âgés de 26 à 65 ans ont déjà vécu ou vivent une relation amoureuse importante (Costemalle, 2015). Le couple concerne donc, à un moment ou à un autre de leur vie, la quasi-totalité de la population. De plus, les unions, à l'origine de la famille, impactent nécessairement la fécondité, mais aussi les besoins en matière de logement, ou encore la prise en charge d'enfants ou de personnes âgées dépendantes (Locoh, 2002). Plus globalement, l'étude des unions, dont celles de même sexe, permet d'appréhender la formation des familles, et favorise la prise de nouvelles dispositions légales (UNECE, 2011).

Objet et plan de recherche

Ce mémoire aura donc pour objectifs de produire différentes mesures ainsi qu'une analyse approfondie des couples de même sexe. À partir de l'enquête Étude des Parcours Individuels et Conjugaux (EPIC) mais également d'autres sources de données telles que l'enquête Analyse des Comportements Sexuels en France (ACSF), Étude des Relations Familiales et Intergénérationnelles (ERFI), Famille et Logements (EFL), Fécondité, Contraception, Dysfonctions Sexuelles (FECOND), ainsi que le recensement de la population, cette étude aura vocation à réaliser une analyse comparative. Il s'agira de mettre en regard les couples de même sexe avec les couples de sexe différent, mais également les résultats issus des différentes sources de données. Dans une optique d'analyse longitudinale, nous analyserons les trajectoires des individus en couple de même sexe, comparativement aux couples de sexe différent. Nous nous intéresserons également aux apports et aux limites de l'enquête EPIC dans l'étude des couples de même sexe.

Nous porterons une attention particulière aux difficultés méthodologiques liées à l'étude des couples de même sexe, et notamment à la présence de « faux » couples, induite par des erreurs de codage ou de déclaration sur le sexe. Et, bien que la puissance statistique puisse être impactée, la robustesse des données ne sera qu'améliorée. De plus, cela permettra de réactualiser les connaissances. En effet, si l'on sait que les couples de même sexe ont des caractéristiques socio-démographiques distinctes des couples de sexe différent, la proportion importante de « faux » couples est susceptible de biaiser les résultats.

Pour ce faire, nous étudierons dans un premier temps la notion de couple, ainsi que celle d'homosexualité, en cherchant à saisir ce qu'elles recouvrent, leur évolution au cours du temps, ainsi que les enjeux connexes. Le deuxième chapitre portera sur la façon dont l'étude des couples de même sexe s'inscrit dans le champ des sciences sociales, d'un point de vue démographique, mais aussi historique, ou encore juridique. Par la suite, nous nous intéresserons plus particulièrement aux sources de données mobilisées, ainsi qu'à la méthodologie employée, notamment autour de la question des « *faux* » couples de même sexe. Le quatrième chapitre de ce mémoire portera sur les profils et les trajectoires de couples de même sexe, au regard des couples de sexe différent, mais également au regard différentes sources de données. Quant au cinquième chapitre, il portera sur les

caractéristiques de la relation, en termes de rencontre ou encore de rapports avec les réseaux de sociabilité. Enfin, le sixième et dernier chapitre de ce mémoire cherchera à déterminer quels sont les apports et les limites de l'enquête EPIC dans l'étude des couples de même sexe, et proposera des pistes d'amélioration.

Chapitre 1. Contexte, concepts et enjeux

Étudier les couples de même sexe nécessite dans un premier temps de comprendre les concepts associés, leur évolution dans le temps, ainsi que les enjeux qui y sont inhérents. Qu'est-ce qu'un couple ? Qu'est-ce que l'homosexualité ? Ou encore, qu'est-ce que signifie être en couple de même sexe ? Dans quel contexte s'inscrivent ces notions, et quels sont les enjeux intrinsèquement liés à leur étude ?

1.1. La définition du couple et ses évolutions

Si la notion de couple paraît revêtir un caractère d'évidence (Rault et Régnier-Loilier, 2019), il n'est pourtant pas aisé d'en obtenir une définition monosémique. Le centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) définit le couple comme l'« ensemble de deux personnes unies par les liens de l'amour, du mariage ». Dans le dictionnaire de l'académie française, le couple correspond à « deux êtres humains de sexe opposé, unis par amour, par mariage, par métier ». Enfin, la définition d'un troisième dictionnaire, le Larousse, indique que le couple est composé de « personnes unies par le mariage, liées par un pacs, ou vivant en concubinage ». Tantôt associé au mariage, ou encore à la cohabitation, le couple renvoie donc à une pluralité de situations, difficiles à saisir dans leur ensemble et leur complexité.

Les enquêtes socio-démographiques peinent à recueillir un consensus autour de la notion de couple. Sa définition varie au cours du temps, selon les contextes sociaux et historiques, révélant également les formes conjugales légitimes (Rault et Régnier-Loilier, 2019). En 1959, dans l'enquête *Le Choix du Conjoint*, Alain Girard étudiait le couple à travers le prisme du mariage entre un homme et une femme. Mais, si le mariage a longtemps été privilégié pour l'étude des couples, il n'est plus qu'une forme d'union parmi d'autres (Locoh, 2002). La situation matrimoniale légale ne correspond plus à la situation conjugale de fait. Ainsi, en 1983, Michel Bozon et François Héran intègrent au couple les individus non mariés dans l'enquête *La Formation des couples*. Cet élargissement de la définition du couple fait notamment suite aux transformations familiales qui ont lieu depuis les années 1970 en France, et plus largement en Europe, caractérisées par une diversification ainsi qu'une complexification des situations et des parcours conjugaux (*Cf.* sous-partie 2.1).

Dans les années 1980, deux affaires juridiques amènent les tribunaux à préciser ce que recouvrent les notions d'union libre, de vie maritale, ou encore de concubinage (Borrillo et Schulz, 1997). A la fin des années 1990, la jurisprudence indique qu'un couple est nécessairement composé d'un homme et d'une femme (Joye et Santinelli-Folz, 2013). Cependant, « de la même manière que le couple s'est dissocié du mariage, avec l'essor de l'union libre, et plus récemment, du pacs, son association à la cohabitation et à l'hétérosexualité est désormais interrogée » (Rault et Régnier-Loilier, 2019). Les frontières sont donc ténues entre la vie en couple et la vie hors couple (Régnier-Loilier, 2018b). A la jonction de la famille et de la parenté, la notion de couple fait encore débat (Joye et Santinelli-Folz, 2013).

Dans les enquêtes, aujourd'hui, si les unions libres semblent être un acquis, les critères pris en compte dans la définition du couple varient encore. Ainsi, peuvent être considérés en couple les individus en union cohabitante uniquement, les individus déclarant être en couple, que l'union soit cohabitante ou non, les unions hétérosexuelles, homosexuelles, etc. D'autres limites telles que des limites de durée peuvent être mises en place. Par exemple, l'enquête ERFI (Étude des relations familiales et intergénérationnelles, 2005) ne prend en considération que les relations d'au moins trois mois. Cette limite temporelle était fixée à deux mois dans l'enquête *La formation du* couple (1983-1984). À l'inverse, l'enquête EPIC (Étude des parcours individuels et conjugaux, 2013-2014), adopte une définition moins restrictive, avec la notion de « relation amoureuse stable » (Régnier-Loilier, 2018b).

La vie conjugale s'établit sous des formes diverses et variées, et le vocabulaire employé autour de celle-ci dans les enquêtes est également susceptible d'inclure ou d'exclure certains types de relations. Les notions de conjoint(e), partenaire, ami(e), copain, copine, peuvent être interprétées différemment par les répondants, qui seront plus ou moins enclins à se reconnaître au travers de cette terminologie. De même, si le recensement pose la question « *Vivez-vous en couple ?* », celle-ci peut différemment faire écho chez les répondants, qui peuvent interpréter la question telle que « *Êtes-vous en couple ?* ».

Saisir l'hétérogénéité des unions et permettre aux répondants de s'identifier est donc un défi majeur actuel des enquêtes socio-démographiques qui s'intéressent aux couples, et il convient d'être prudent lors de leur traitement.

1.2. Homosexualité, couples de même sexe : de qui et de quoi parle-t-on?

Utilisé pour la première fois en 1869 par Károly Mária Kertbeny, journaliste hongrois et militant pour les droits de l'Homme, avant de se répandre dans les ouvrages médicaux et la presse (Tamagne, 2006), le terme « homosexualität » désigne les déviations sexuelles, et relève du domaine de la psychiatrie. Au cours de l'histoire, l'homosexualité est associée aussi bien à la délinquance sexuelle qu'à un fléau social, ou encore une maladie mentale (Portelli et Richard, 2018). En France, il faut attendre le Code pénal de 1810 pour qu'elle ne soit plus punie de la peine de mort, et 1981 pour qu'elle ne soit plus classée parmi les maladies mentales¹. En 1982, l'homosexualité est décriminalisée (Digoix et *al.*, 2006).

Définie par le CNRTL comme « un comportement sexuel caractérisé par l'attirance, exclusive ou occasionnelle, d'un individu pour un individu du même sexe », l'homosexualité est donc largement rattachée à la question de la sexualité. Cependant, le fait d'avoir eu un ou plusieurs partenaires sexuels de même sexe au cours de la vie ne signifie pas nécessairement que les individus ont une orientation homosexuelle dominante (Rault, 2018). Dans l'enquête EPIC (2013-2014), parmi les hommes et les femmes déclarant avoir eu au moins un partenaire de même sexe au cours de la vie, seule une minorité est en couple homosexuel (Rault et Lambert, 2019).

Il est particulièrement important de distinguer les pratiques homosexuelles, l'attirance homosexuelle, ou encore l'identification comme tel. D'après l'enquête *Analyse des Comportements Sexuels en* France (ACSF), 7 % des femmes et 5 % des hommes ont déjà été attirés par une personne du même sexe (Lhomond et Michaels, 2000). En revanche, une attirance homosexuelle ne conduit pas indubitablement à des pratiques homosexuelles, tout comme les pratiques homosexuelles n'amènent pas incontestablement à se définir comme homosexuel(le). En outre, se définir comme homosexuel(le) est beaucoup moins fréquent que d'avoir eu des pratiques homosexuelles (Bajos et Beltzer, 2008).

Au regard de ce constat, nous préfèrerons, tout au long de ce mémoire, parler de « couples de même sexe » plutôt que de « couples homosexuels ». Ainsi, nous entendons par « couple de même sexe », deux hommes ou deux femmes se déclarant en couple, à partir

¹ Il faut attendre 1992 pour que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales.

de la définition du couple adoptée dans chaque enquête. Il sera également de rigueur d'être prudent quant à la question du sexe, l'enregistrement du genre faisant actuellement débat. C'est par exemple le cas dans l'enquête *Violences et Rapports de Genre* (VIRAGE), où l'analyse des critiques des répondants a mis en évidence une réticence de certaines personnes appartenant à la communauté LGBTQIA+ de se définir comme homme, ou comme femme (Trachman et Lejbowicz, 2018). Cependant, l'objectif de ce mémoire ne sera pas de discuter de l'identification de genre, mais de s'intéresser aux individus ayant déclaré être ou vivre en couple avec une personne du même sexe.

1.3. Enjeux liés à l'étude des couples de même sexe

L'étude des unions constitue un domaine d'étude majeur des sciences humaines et sociales, et notamment de la démographie. En effet, au-delà d'être un facteur déterminant de la fécondité, les unions impactent « le mode de vie résidentiel des adultes, la prise en charge des enfants et des personnes âgées dépendantes, voire la transmission des biens » (Locoh, 2002). S'intéresser aux unions dans leur diversité permet également de saisir les évolutions sociales (Locoh, 2002). Autrement dit, étudier les couples de même sexe permet d'appréhender la formation des familles, ou encore les besoins en matière de logement, et favorise la prise de nouvelles dispositions légales (UNECE, 2011).

Couramment exclus du mariage, et donc, des droits qui en résultent (Digoix et *al.*, 2006), les couples de même sexe ont, au cours des dernières décennies, obtenu une reconnaissance juridique et sociale croissante, notamment grâce à l'ouverture de partenariats enregistrés. Le premier statut légal pour les couples de même sexe en Europe est introduit au Danemark en 1989. En 2006, douze pays européens ont légalisé au moins une forme d'union pour les couples de même sexe (Festy, 2006). Quatre ans plus tard, en 2010, ce sont dix-sept pays de l'Union européenne qui ont introduit un statut légal pour les couples de même sexe (Banens, 2010). Aujourd'hui, vingt-et-un pays de l'Union Européenne autorisent au moins une forme d'union civile pour les couples de même sexe. Seuls six pays, tous situés en Europe de l'Est, ne reconnaissent aucune union pour les couples de même sexe.

En France, les débats autour du Pacte Civil de Solidarité (PACS), et sa mise en place en 1999, ainsi que ceux concernant le mariage, instauré en 2013, et autour de l'homoparentalité, au-delà d'apporter de nouveaux droits aux couples de même sexe, leur permettent avant tout une visibilité et une reconnaissance sociale (Ferzli, 2001). En

revanche, bien que les droits en faveur des couples de même sexe se développent, de nombreuses inégalités au regard des couples de sexe différent persistent, et cela constitue un enjeu lié à leur étude.

Premièrement, et selon les pays, les partenariats légaux pour les couples de même sexe n'accordent pas les mêmes droits que le mariage (Festy, 2006). Par exemple, le pacs français n'accorde que 55 % des droits associés au mariage, tandis qu'en Suède ou encore aux Pays-Bas, le partenariat enregistré confère plus de 90 % des droits associés au mariage (Festy, 2006). De plus, si le partenariat peut être réservé aux couples de même sexe, il peut également être ouvert aux couples de sexe différent, comme cela est le cas pour le pacs en France (Festy, 2006; Banens, 2010). Jusqu'au 1er novembre 2017, le pacs était largement dissocié du mariage (Digoix et *al.*, 2006), avec une procédure d'enregistrement au tribunal, et non en mairie. Quant au mariage, la possibilité de se marier pour les couples de même sexe émerge en Europe dans un contexte de désaffection de l'institution du mariage (Digoix et *al.*, 2006). Il est légalisé pour la première fois en 2001 aux Pays-Bas. En France, il faut attendre 2013, pour que deux personnes du même sexe puissent se marier.

L'ouverture des droits aux couples de même sexe favorise leur reconnaissance, et ainsi, leur étude. Etudiés premièrement dans le contexte de l'épidémie de SIDA (*Cf.* sous-partie 2.2), leur identification récente dans les enquêtes en population générale ainsi que dans le recensement (*Cf.* sous-partie 2.3) fait du dénombrement des couples de même sexe un nouveau défi de la démographie (Banens et Le Penven, 2013b). En 2006, la Conférence des statisticiens européens (CES) met en évidence pour la première fois la nécessité d'étudier les changements qui se produisent au sein des familles et des ménages, dont les couples de même sexe font partie intégrante : « *In many countries the pattern of family and household formation is changing and it is important to examine the structural changes that are occuring* ».

Depuis 2004 et la mise en place du recensement rénové en France, des évolutions notables dans la manière d'aborder la conjugalité ont été instaurées. Jusqu'en 1999, le recensement posait uniquement la question de l'état matrimonial légal². À des situations de droit ne correspondent plus des situations de fait. C'est pourquoi en 2004 a été ajoutée la question suivante : « *Vivez-vous en couple ?* ». Depuis 2015, l'INSEE a également ajouté aux quatre

_

² Les quatre états matrimoniaux légaux sont les suivants : célibataire, marié(e), divorcé(e), veuf(ve)

états matrimoniaux légaux la possibilité de se déclarer pacsé(e) ou en union libre. Le couple n'est plus nécessairement composé de deux personnes de sexe opposé. Cela permet de cerner des situations qui ne faisaient l'objet d'aucun enregistrement. Le recensement permet ainsi d'identifier les couples de même sexe, à partir de la feuille de logement qui offre la possibilité de connaître les relations entre chaque membre du ménage, et à partir du bulletin individuel qui renseigne le sexe de l'enquêté.

Cependant, le recensement ne prenant en compte que les couples cohabitants, échappent à l'observation tous les couples qui ne cohabitent pas. Or, si la situation de non-cohabitation concerne 4 % des individus de plus de 18 ans qui se déclarent en couple, elle concerne 16 % des individus ayant un conjoint de même sexe (Buisson et Lapinte, 2013). C'est en 2011, lors de l'enquête *Famille et Logements*, associée au recensement de la population depuis 1954, que la question sur le sexe du conjoint est directement posée et que l'on peut alors identifier les couples de même sexe, qu'ils soient cohabitants ou non.

Bien que le dénombrement des couples de même sexe soit un « nouveau défi de la démographie » (Banens et Le Penven, 2013b), les enquêtes en population générale sont souvent constituées d'effectifs trop restreints. Selon Wilfried Rault, étudier les populations en couple de même sexe à l'aide d'une démarche quantitative présente de nombreuses contraintes : « Une telle démarche suppose trois prérequis qui dans les faits ne sont jamais véritablement réunis dans une même enquête : l'existence d'indicateurs satisfaisants pour étudier les homosexualités, la représentativité de l'échantillon analysé et l'importance des effectifs. » (Rault, 2018). En effet, les premières estimations effectuées du nombre de couples de même sexe mettent en évidence davantage de limites méthodologiques que de résultats pertinents (Banens et Le Penven, 2013a).

1.4. Synthèse du chapitre

Depuis les années 1970, les transformations au sein des familles et des ménages ont nécessairement induit de profondes évolutions de la notion de couple. Correspondant auparavant à la situation matrimoniale légale, le couple n'est aujourd'hui plus nécessairement composé d'un homme et d'une femme mariés, mais renvoie à une pluralité de situations : unions consensuelles, unions cohabitantes ou non, unions de sexe différent ou de même sexe, etc. De même, la notion d'homosexualité a évolué au cours du temps. D'abord associée à un fléau social ou encore une maladie mentale, son acceptation sociale s'est accrue au cours des dernières décennies. Cependant, il importe de distinguer

les pratiques homosexuelles, l'attirance homosexuelle ou encore l'identification en tant que tel. C'est pourquoi, dans ce mémoire, nous préfèrerons parler de « couples de même sexe » plutôt que de « couples homosexuels ».

L'étude des couples de même sexe recouvre différents enjeux. Elle permet de saisir les évolutions sociales, et donc d'appréhender la formation des familles, mais aussi les besoins en matière de logement par exemple, ou encore la prise de nouvelles dispositions légales. L'ouverture des droits aux couples de même sexe (pacs, mariage) favorise leur étude et permet progressivement de répondre à la demande croissante d'informations à leur propos.

Définir les contours de la notion de couple, ou encore d'homosexualité, au travers de ce qu'elles recouvrent et de leurs limites, nous permet désormais de nous intéresser à la littérature dans le domaine.

Chapitre 2. Revue de la littérature

La revue de la littérature a pour objet de permettre de saisir la façon dont les couples de même sexe s'inscrivent dans le champ des sciences sociales. Ce chapitre s'attachera alors premièrement à mettre en exergue la manière dont les évolutions au sein des structures familiales amènent les chercheurs à s'intéresser aux couples de même sexe. Dans un second temps, nous étudierons la façon dont l'objet de recherche passe de l'étude des pratiques sexuelles lors des premières recherches, à l'étude de la conjugalité. Enfin, nous nous intéresserons aux principaux résultats des travaux sur les couples de même sexe, ainsi qu'aux difficultés méthodologiques liées à leur dénombrement.

2.1. Transformations récentes de la famille et des ménages : complexification et diversification des structures familiales

Dès les années 1960, et notamment 1970, en Europe, de profondes mutations ont lieu au sein des structures familiales : « Les transformations contemporaines du couple et de la famille figurent parmi les grands changements sociaux des dernières décennies » (Régnier-Loilier, 2018c). Dès 1969, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est sous le seuil de renouvellement des générations de 2,1 enfants par femme dans les pays du Nord, avant de s'étendre à l'ensemble des pays européens (Avdeev et al., 2011). Cette baisse de la fécondité s'accompagne d'un recul important de l'âge à la maternité, qui a augmenté de plus de 3 ans entre 1970 et 2000 dans les pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe (Avdeev et al., 2011).

Ces modifications des comportements féconds, qui s'observent dans tous les pays européens, sans nécessairement suivre le même calendrier ni la même intensité selon les pays, s'accompagne d'une désaffection envers l'institution matrimoniale. Alors que le mariage et les naissances au sein du mariage dominent dans les années 1970, vingt ans plus tard, l'ensemble de l'Europe est touché par un régime de nuptialité basse et une augmentation des naissances hors mariage (Avdeev et *al.*, 2011). Si, en 1970, en France, 400 000 mariages ont été célébrés, seulement 250 000 l'ont été au milieu des années 1990 (Régnier-Loilier, 2018c). Ainsi, « *La fréquence des premières unions commencées hors mariage est passée de moins de 20 % en 1968 à 65 % en 1980 »* (Villeneuve-Gokalp, 1990).

Parallèlement à cette baisse de la nuptialité ainsi que de la fécondité, les divorces augmentent, induisant une recrudescence du célibat (Avdeev et *al.*, 2011). Ainsi, les

unions apparaissent de moins en moins durables (Prioux, 2006). Entre 1990 et 2011, en France, la part des ménages comprenant au moins un couple passe de 64 % à 54 % (Bodier et al., 2015). De même, entre 1982 et 2006, la part des femmes de 45 à 49 qui étaient en couple passe de 83 % à 72 % (Daguet et Niel, 2010). En revanche, si le célibat augmente, les unions libres se diffusent également rapidement (Locoh, 2002). La diversification des formes d'unions informelles, sans être homogène au niveau européen, met en évidence de nouveaux modes de vie en couple. Les couples cohabitent de moins en moins (Prioux, 2006), et la non-cohabitation recouvre une pluralité de situations (Régnier-Loilier, 2018c).

L'ensemble de ces évolutions amène donc à repenser les schémas traditionnels du couple et de la famille, non pas parce qu'ils ne sont plus dominants, mais parce qu'ils concernent de moins en moins de personnes (Bodier et al., 2015). D'après Avdeev et al. (2011), trois facteurs principaux sont susceptibles d'expliquer ces mutations : la théorie de la deuxième transition démographique, une meilleure égalité dans les rapports de genre, et l'évolution des politiques familiales. La théorie de la seconde transition démographique a été mise en évidence par Ron Lesthaeghe et Dirk Van de Kaa dès 1986 : « La fécondité se fixe durablement sous le niveau de remplacement des générations, des formes diverses d'organisation domestique autres que le mariage se développent, et la fécondité devient indépendante du cadre légal de la vie en couple. » (Avdeev et al., 2011).

C'est parallèlement à ces transformations familiales, et dans un contexte de mouvements de libération gays et lesbiens que vont paraître les premières publications sur l'homosexualité (Pollak, 1982), qui permettent de faire émerger une réalité insaisissable jusqu'alors.

2.2. De l'étude de l'homosexualité...

Comparativement aux autres pays européens ou encore aux Etats-Unis, l'intérêt de la recherche sur les homosexualités est plus tardif en France (Tamagne, 2006). Des cours d'« homostudies » sont mis en place à Amsterdam et Utrecht dès 1978, avant que ne soit créé le centre de recherches et d'archives *Homodok*, aujourd'hui l'un des plus grands centres d'information et de recherche sur les homosexualités. Un second centre de documentation a ouvert ses portes à Leeuwarden, aux Pays-Bas également. En Allemagne, une maison d'édition dédiée aux thématiques relatives à l'homosexualité apparaît en 1975, tandis qu'une université d'été sur les homosexualités ouvre ses portes à Marseille

en 1979 (Tamagne, 2006). Par la suite, les travaux sur ces thèmes de recherche vont se développer progressivement.

En 1982, Michael Pollak, sociologue et historien autrichien, décédé du SIDA, et pionnier dans l'étude de l'homosexualité publie : « *Homosexualité masculine, ou : le bonheur dans le ghetto ?* » (Pollak, 1982). L'article a pour objectif d'analyser les modes de vie gays, au travers des lieux de rencontre, de la sexualité. Cependant, seuls sont étudiés les hommes gays, tandis que les femmes ne sont pas prises en compte.

Dès 1985, sont instaurées les enquêtes *Presse Gay³*, diffusées dans la presse gay puis sur internet. Avec Marie-Ange Schiltz, Michael Pollak va multiplier les études sur l'homosexualité dans les années 1990, notamment à partir de ces enquêtes, bien qu'elles posent un problème de représentativité (Rault, 2018). Par exemple, Marie-Ange Schiltz, en 1997, s'attache à décrire les parcours des hommes homosexuels ou bisexuels à partir des résultats de l'enquête *Presse Gay* 1995 (Schiltz, 1997). Encore une fois, bien que l'article s'attache à étudier quelques caractéristiques socio-démographiques de cette population, il reste principalement axé sur les comportements à risque dans le cadre du VIH, et ne traite que des hommes sans s'intéresser aux femmes. Cela peut s'expliquer par le fait que l'homosexualité masculine connaît une plus grande visibilité que l'homosexualité féminine (Rault et Lambert, 2019).

Ainsi, l'émergence de l'intérêt pour l'étude de l'homosexualité se fait dans les années 1980 en France, notamment au travers des pratiques sexuelles, et dans le cadre de l'épidémie de SIDA (Lerch, 2007; Rault, 2016b). Les recherches quantitatives se développent principalement à partir de deux sources: les enquêtes sur la sexualité, et les enquêtes avec un échantillon de volontaires (Rault, 2017).

Il faut attendre 1992, et l'enquête *Analyse des Comportements Sexuels en France* (ACSF), pour qu'une première enquête en population générale soit réalisée. Toujours dans le contexte d'épidémie de SIDA, elle porte sur les comportements sexuels « à risque », tels que « *les relations homosexuelles, le multi-partenariat, le recours à la prostitution et à l'usage de drogues* » (Bozon et Léridon, 1993). En 2006, et dans une perspective de comparaison, aura lieu l'enquête *Contexte de la Sexualité en France* (CSF, 2006), qui permet également d'étudier l'homosexualité au travers des pratiques, des attirances, de

_

³ Les enquêtes *Presse Gay* deviendront par la suite les enquêtes *Presse Gays et Lesbiennes*.

l'identification homosexuelle, ou encore des comportements en matière d'infections et de maladies sexuellement transmissibles (Bajos et Beltzer, 2008). L'enquête ouvre également le champ aux femmes, rarement considérées jusqu'alors (Bajos et Beltzer, 2008).

La comparaison de ces deux enquêtes met en évidence que les femmes déclarent plus souvent en 2006 qu'en 1992 des pratiques sexuelles avec une personne du même sexe, tandis que la proportion est stable chez les hommes (Bajos et Beltzer, 2008). Ce sont notamment les générations les plus récentes, ainsi que les personnes les plus diplômées qui déclarent le plus souvent des pratiques avec quelqu'un du même sexe (Bajos et Beltzer, 2008). Cependant, si l'indicateur le plus fréquemment utilisé est celui du nombre de partenaires sexuels de même sexe, le fait d'avoir eu des rapports avec une personne du même sexe ne signifie pas nécessairement que les individus s'identifient comme homosexuels (*Cf.* sous-partie 1.1.).

La catégorisation binaire homosexualité / hétérosexualité a des limites. La majorité des individus ayant eu des rapports homosexuels ont également eu des rapports hétérosexuels au cours de leur vie (Bajos et Beltzer, 2008). Il y a donc une différence de taille entre les individus ayant eu uniquement une expérience homosexuelle au cours de leur vie, ainsi que les individus qui ont des pratiques homosexuelles régulières (Bajos et Beltzer, 2008). Ce constat, associé à une meilleure acceptation sociale de l'homosexualité, induit une diversification des thématiques de recherche au cours du temps, et amène les chercheurs à s'intéresser à la conjugalité notamment (Rault, 2016a).

2.3. ... à l'étude des couples de même sexe

Si, jusque dans les années 2000, l'homosexualité n'est pas abordée au travers du couple et de la famille, mais par le biais de la sexualité uniquement (Rault et Lambert, 2019), les évolutions juridiques et sociales amènent une meilleure reconnaissance des couples de même sexe, et leur offre une nouvelle visibilité. Ce sont notamment les débats autour du pacs ainsi que de l'homoparentalité qui donnent cette visibilité sociale inédite aux couples de même sexe (Lerch, 2007; Bajos et Beltzer, 2008). L'accès au pacs depuis 1999 ainsi que l'ouverture du mariage en 2013 offrent la possibilité de mieux étudier les couples de même sexe, et de plus en plus d'études quantitatives les intégrant au champ de l'enquête sont réalisées (Régnier-Loilier, 2018a). Cependant, la légalisation des unions étant particulièrement tardive, les recherches restent limitées (Marteau, 2019).

À partir de 2004, et la mise en place du recensement rénové, il est désormais possible d'identifier et de dénombrer les couples de même sexe, notamment grâce à l'ajout de la possibilité de se déclarer pacsé(e) ou en union libre. Cela constitue une amélioration qui permet désormais aux couples de même sexe de déclarer leur situation conjugale. En revanche, il faut attendre 2015 pour que l'analyse ménage-famille permette de réellement considérer les couples de même sexe comme un « couple » et non plus comme des « amis » par exemple (Algava et Hallépée, 2018). S'il était possible d'identifier les couples de même sexe auparavant à travers le recoupement des liens entre les membres du ménage, le partenaire de la personne de référence du ménage devait être de sexe opposé (Festy, 2007). En 2018, et à la demande du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS), des modifications ont été apportées au questionnaire du recensement, pour mieux saisir les liens familiaux qui unissent les personnes d'un ménage. Ainsi, de nouvelles questions ont été ajoutées sur les liens de parenté, qui sont désormais connus entre chacune des personnes du logement, tandis qu'ils n'étaient connus qu'avec la première personne décrite auparavant.

Bien que la plupart des enquêtes permette aujourd'hui d'identifier les individus en couple de même sexe, les études restent rares, en raison de leur difficile repérage statistique (Marteau, 2019). En effet, la manière la plus fréquente d'identifier les individus en couple de même sexe est de recouper le sexe du répondant, ainsi que celui de l'enquêté, ce qui pose de nombreux problèmes méthodologiques (*Cf.* sous-partie 2.5). C'est en 2011, lors de l'enquête *Famille et Logements* (EFL, 2011), adossée au recensement de la population depuis 1954, que la question à propos du sexe du conjoint est posée directement, et qu'il est alors possible d'identifier les couples de même sexe, qu'ils soient cohabitants ou non.

En 2011, ce sont environ 200 000 personnes qui déclarent être en couple de même sexe (Buisson et Lapinte, 2013). Dans 60 % des cas, ce sont des couples d'hommes (Buisson et Lapinte, 2013). En 2018, 266 000 personnes déclarent être en couple de même sexe, dont 116 000 femmes et 150 000 hommes, ce qui représente 0,9 % de l'ensemble des couples cohabitants (Algava et Penant, 2019). Cette proportion s'élevait à 0,6 % en 2011 (Algava et Penant, 2019). Si les couples d'hommes restent majoritaires, le nombre de couples de femmes augmente plus rapidement entre 2011 et 2019 (Algava et Penant, 2019).

Avoir des parcours minoritaires conduit régulièrement à adopter des styles de vie particuliers, ainsi que des codes, des normes ou encore des espaces de socialisation

distincts (Bajos et Beltzer, 2008). Et, la prise en compte des couples de même sexe dans les enquêtes, au-delà d'offrir uniquement l'opportunité de les dénombrer, permet également d'étudier leurs caractéristiques.

2.4. Principaux résultats des recherches sur les couples de même sexe

D'après Benjamin Marteau (2019) : « Les couples de même sexe ont des caractéristiques sociodémographiques qui se distinguent des couples de sexe différent, pouvant se répercuter sur leurs dynamiques conjugales » (Marteau, 2019).

Une façon d'obtenir des données et des indicateurs robustes sur les couples de même sexe est de passer notamment par leur statut légal, autrement dit le pacs ou le mariage (Meslay, 2019). En 2017, 3,1 % des mariages et 3,8 % des pacs constituent des unions de couples de même sexe (Breton et *al.*, 2019). En 2018, seulement 2,6 % des mariages concernent des couples de même sexe, tandis c'est le cas de 4,1 % des pacs (Breton et *al.*, 2020). C'est donc l'année où la proportion de mariages de couples de même sexe est la plus faible, alors que la proportion de pacs de couples de même sexe est la plus élevée. Les mariages de couples de femmes sont en augmentation constante chaque année depuis 2013, quand les couples d'hommes favorisent plutôt le pacs (Breton et *al.*, 2019). Avec 6 386 mariages et 8 589 pacs en 2018, les couples de même sexe contractualisent moins souvent leur union que les couples de sexe différent (Breton et *al.*, 2020). C'est le cas de 60 % des couples de même sexe, contre 80 % des couples de sexe différent (Algava et Penant, 2019).

Avec près de 40 000 mariages célébrés entre 2013 et 2017, les couples de même sexe sont également caractérisés par un âge moyen au mariage plus élevé que les couples de sexe différent, bien que les tendances soient inverses au cours du temps : alors que l'âge moyen au mariage des couples de sexe différent ne cesse d'augmenter, celui des couples de même sexe, à l'inverse, s'abaisse. En 2020, les femmes en couple de sexe différent se marient en moyenne à 36,4 ans, alors que cet âge s'élève à 38,3 ans pour celles en couple de même sexe (Papon et Beaumel, 2021). Chez les hommes, l'écart d'âge est d'autant plus prononcé. L'âge moyen au mariage, de 38,9 ans pour les hommes en couple de sexe différent, atteint 44,3 ans concernant les hommes en couple de même sexe (Papon et Beaumel, 2021). Cet écart d'âge peut, en partie, s'expliquer par un effet de « rattrapage », l'instauration du mariage pour les couples de même sexe ayant été tardive. Ainsi, les couples n'ayant pu se marier avant, le font à des âges plus avancés.

Les couples de même sexe, bien qu'ils aient un âge moyen au mariage plus élevé que les couples de sexe différent, sont caractérisés par le fait d'être globalement plus jeunes que les couples de sexe différent (Buisson et Lapinte, 2013 ; Algava et Penant, 2019). En 2018, les femmes en couple avec une femme ont en moyenne 41 ans tandis que les femmes en couple avec un homme ont en moyenne 50 ans (Algava et Penant, 2019). Pour les hommes en couple avec un homme, ils ont en moyenne 43 ans tandis qu'ils ont en moyenne 53 ans lorsqu'ils sont en couple avec une femme (Algava et Penant, 2019). Cela peut notamment s'expliquer par un effet de génération : il est plus facile et mieux accepté socialement aujourd'hui d'avoir un conjoint de même sexe (Buisson et Lapinte, 2013 ; Rault, 2018). En revanche, si les couples de même sexe sont en moyenne plus jeunes que les couples de sexe différent, la différence d'âge au sein du couple, elle, est plus élevée (respectivement 6,3 ans contre 3,9 ans) (Algava et Penant, 2019).

Au-delà du fait de contractualiser moins souvent leur union, d'être plus jeunes, avec une différence d'âge plus importante au sein du couple, les unions de même sexe se démarquent également par leur moins forte propension à la cohabitation. Parmi les couples de sexe différent en 2011, 4 % sont en couple non-cohabitant, tandis que la proportion s'élève à 16 % chez les couples de même sexe (Buisson et Lapinte, 2013; Bodier et *al.*, 2015). Cela peut s'expliquer par différentes raisons. Premièrement, les personnes en union libre cohabitent moins fréquemment que les mariés par exemple, et il s'avère que les couples de même sexe sont plus souvent en union libre que les couples de sexe différent (Cortina et Festy, 2014). D'autre part, la fréquence de la noncohabitation des couples de même sexe peut s'expliquer par leur plus jeune âge, en moyenne. Enfin, le fait que ces couples aient une moindre propension à devenir parents peut expliquer leur plus faible tendance à cohabiter, la non-parentalité s'accordant plus facilement avec la non-cohabitation (Régnier-Loilier, 2018a).

Seule une personne en couple de même sexe sur dix vit avec un enfant au moins une partie du temps, que cet enfant soit le sien, ou celui de son/sa conjoint(e), contre plus de la moitié des individus en couple de sexe différent (Buisson et Lapinte, 2013). Et, si près d'un quart des femmes en couple de même sexe cohabitent avec un enfant au moins, cette situation apparaît beaucoup plus rarement au sein des couples d'hommes (Algava et Penant, 2019).

Quant à leur lieu de résidence, les trois quarts des personnes en couple de même sexe vivent dans des grandes agglomérations, des grands pôles urbains, tandis que c'est le cas d'à peine plus de la moitié des personnes en couple avec une personne du sexe différent (Buisson et Lapinte, 2013). Paris est la ville qui concentre le plus de couples de même sexe, et notamment de couples d'hommes (Algava et Penant, 2019). Les couples d'hommes et les couples de femmes résident également plus fréquemment loin de leur département de naissance. En effet, 7 personnes en couple de même sexe sur 10 vivent en dehors de leur département de naissance, alors que cela ne concerne que 6 personnes sur 10 au sein des individus en couple de sexe différent (Algava et Penant, 2019). Cette prise de distance peut être liée à leur milieu social (Rault, 2018). En 2018, 70 % des individus en couple de même sexe cohabitant ont un diplôme supérieur ou égal au bac, contre 50 % des individus en couple de sexe différent (Algava et Penant, 2019). Plus souvent diplômés, ils appartiennent également plus fréquemment à des catégories sociales élevées (Rault, 2016b; Algava et Penant, 2019).

Bien que les premières enquêtes quantitatives sur les couples de même sexe mettent en évidence leurs caractéristiques, leurs ressemblances ainsi que leurs divergences au regard des couples de sexe différent, des problèmes méthodologiques dans leur dénombrement, liés notamment à leurs effectifs restreints, persistent.

2.5. Problèmes méthodologiques liés au dénombrement des couples de même sexe

D'après Wilfried Rault: « Aborder les populations gaies et lesbiennes sous un angle quantitatif se heurte à de nombreux obstacles. Une telle démarche suppose trois prérequis qui dans les faits ne sont jamais véritablement réunis dans une même enquête: l'existence d'indicateurs satisfaisants pour étudier les homosexualités, la représentativité de l'échantillon analysé et l'importance des effectifs. » (Rault, 2018). Il est ainsi difficile d'obtenir des statistiques fiables sur les couples de même sexe (Algava et Hallépée, 2018). Deux erreurs majeures subsistent: les erreurs de déclaration ou de codage sur le sexe qui induisent de « faux » couples de même sexe, ainsi que les individus qui ne se déclarent pas (Banens et Le Penven, 2013b). Ces problèmes remettent en cause la robustesse des données, notamment en raison des effectifs particulièrement restreints que représentent les couples de même sexe (Régnier-Loilier, 2018a). Lorsque les erreurs conduisent à de nombreux couples mal identifiés, la surestimation des couples de même sexe est

importante (Festy, 2007; Algava et Hallépée, 2018). Ainsi, les premières estimations du nombre de couples de même sexe mettent en évidence davantage de problèmes méthodologiques que de résultats pertinents (Banens et Le Penven, 2013b).

Si l'on ne peut mesurer le nombre d'individus en couple de même sexe qui ne se déclarent pas comme tel dans les enquêtes, Maks Banens et Éric Le Penven se sont attachés à mesurer les erreurs de déclaration portant sur le sexe du répondant et sur le sexe du conjoint, à partir de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2011, et l'enquête *Famille et Logements* (EFL) qui y était adossée. Au regard des incohérences entre les deux sources de données, et de leurs calculs, un couple de même sexe n'aurait que 64 % de chances d'être réellement dans cette situation (Banens et Le Penven, 2013b). Ainsi, 42 % des couples apparaissant comme couples de même sexe étaient en réalité de « *faux* » couples de même sexe (Banens et Le Penven, 2018).

Dans le recensement français, mais également dans les enquêtes, aucune question ni aucune indication particulière ne permet aux couples de même sexe de s'identifier facilement, sans ambiguïté, et sans risque d'erreur (Festy, 2007 ; Cortina et Festy, 2014). De plus, jusqu'à récemment dans le recensement, si plusieurs couples cohabitaient au sein d'un même ménage, il n'était pas possible de déterminer qui l'était avec qui (Banens et Le Penven, 2013b).

Différentes solutions ont été testées à l'étranger, telles que l'ajout d'une question permettant de valider l'information. C'est le cas au Canada, où, dans le recensement, depuis 2001, sont précisées les modalités « same-sex » ou « opposite-sex » (Cortina et Festy, 2014; Algava et Hallépée, 2018). Aucun pays européen n'est aussi explicite (Cortina et Festy, 2014). Les procédures d'identification des individus en couple de même sexe diffèrent selon les pays, reflétant probablement une préoccupation inégale quant au dénombrement des couples de même sexe (Festy, 2007), et rendant la comparaison internationale particulièrement difficile, voire impossible (Cortina et Festy, 2014; Régnier-Loilier, 2018a). Pour réduire le nombre d'erreurs, et dans le cadre de la prochaine enquête Famille française, un test de validation du sexe par le prénom est envisagé, permettant d'analyser dans quelle proportion il est plutôt de type masculin ou féminin (Algava et Hallépée, 2018).

2.6. Synthèse du chapitre

Depuis les années 1970, de profondes mutations ont lieu au sein des structures familiales : baisse de la fécondité, désaffection envers l'institution matrimoniale, recrudescence des divorces, développement des unions libres, etc. Les unions entre personnes de même sexe font partie intégrante de ces évolutions, et c'est dans ce contexte de transformations familiales qu'émergent les premières publications concernant l'homosexualité. Cependant, elles s'intéressent davantage aux pratiques sexuelles qu'à la conjugalité, et notamment entre deux hommes, dans le contexte de la pandémie de Sida. Il faut attendre la fin des années 1990 et les débats autour du pacs pour que l'homosexualité commence à être abordée au travers du couple et de la famille plutôt que par le biais de la sexualité.

Aujourd'hui, la plupart des enquêtes permettent d'identifier les couples de même sexe. Grâce à cela, nous savons désormais qu'ils se distinguent des couples de sexe différent en étant par exemple plus jeunes, plus diplômés, moins souvent cohabitants, etc. En revanche, leur étude pose des problèmes méthodologiques, en raison des effectifs restreints notamment, ainsi que des erreurs de codage et de déclaration sur le sexe d'un membre du couple qui induisent de « faux » couples de même sexe. Au cours de ce mémoire, nous porterons une attention particulière envers ces difficultés méthodologiques, et consacrerons une sous-partie à l'identification des « faux » couples de même sexe au sein de l'enquête EPIC, mais également des autres sources de données (*Cf.* sous-partie 3.5).

Chapitre 3. Objet de la recherche, données et méthodes

Après avoir défini les principaux concepts liés à l'étude des couples de même sexe, le contexte dans lequel s'inscrit leur étude, ainsi que l'état actuel des connaissances à ce propos, ce troisième chapitre aborde plus particulièrement l'objet de la recherche, ainsi que les données et les méthodes utilisées, et s'intéresse à l'identification des « faux » couples de même sexe au sein des différentes sources de données.

3.1. De la question de départ à l'objet de la recherche

À l'origine de ce mémoire demeure la question suivante : qui sont les individus en couple de même sexe, et quelles sont leurs similitudes ou leurs divergences au regard des couples de sexe différent ? Qu'est-ce qui caractérise les couples d'hommes, ou encore de femmes ? La demande d'informations sur les couples de même sexe, qui s'accroît considérablement depuis plusieurs années, et qui est liée à une reconnaissance juridique et sociale grandissante, met en évidence la nécessité de leur étude.

Après avoir étudié les enjeux et les limites, l'objectif de ce travail de recherche est de produire différentes mesures du phénomène, et une analyse plus approfondie des couples de même sexe. Il s'agira notamment de tenir compte des potentiels « faux » couples dans les différentes enquêtes (*Cf.* sous-partie 3.5.), et de déterminer les caractéristiques des individus ayant un conjoint de même sexe. De plus, une analyse comparative par rapport aux couples de sexe différent, en termes de ressemblances aussi bien que de divergences sera effectuée. Dans une optique d'analyse longitudinale, nous nous intéresserons aux trajectoires des individus en couple de même sexe.

Si l'on sait que les couples de même sexe ont des caractéristiques socio-démographiques distinctes des couples de sexe différent, les problèmes méthodologiques, liés notamment aux effectifs restreints, sont susceptibles d'impacter les résultats. C'est pourquoi, après avoir explicité comment les amoindrir, nous réactualiserons les connaissances, à partir de l'enquête EPIC notamment, en la mettant en regard avec d'autres sources de données.

Nous partirons de l'hypothèse que les couples de même sexe se distinguent des couples de sexe différent, aussi bien par leurs caractéristiques socio-démographiques, que par les caractéristiques de leur relation, ou encore par leurs rapports avec leurs réseaux de sociabilité. En revanche, nous estimerons que ces particularités, bien qu'elles subsistent,

s'amoindrissent au cours du temps, grâce à une meilleure acceptation sociale. Nous chercherons également à distinguer en quoi les couples de même sexe ressemblent aux couples de sexe différent, tout en étudiant les apports et les limites de chaque source de données.

3.2. L'enquête Étude des Parcours Individuels et Conjugaux (EPIC, 2013-2014)

L'enquête Étude des Parcours Individuels et Conjugaux (EPIC) constitue la principale source de données de ce mémoire, et occupera une place centrale dans les analyses. Réalisée par l'INED et l'INSEE entre la fin de l'année 2013 et le début de l'année 2014, et coordonnée par Wilfried Rault et Arnaud Régnier-Loilier, elle interroge les individus de 26 à 65 ans résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine. Ainsi, les répondants sont nés entre le 2 janvier 1948 et le 1^{er} janvier 1988.

Constituée d'un échantillon de 7 825 individus, dont 4 444 femmes et 3 381 hommes, l'enquête EPIC fait suite aux enquêtes *Le Choix du Conjoint* (1959) d'Alain Girard et *La Formation des couples* (1983) de Michel Bozon et François Héran. Elle permet de reconstituer les parcours individuels et de les analyser, en saisissant la diversité des formes de la conjugalité ou encore les choix qui amènent les individus à vivre leur union sous une forme plutôt qu'une autre. Grâce à un questionnaire rétrospectif, EPIC permet d'étudier les trajectoires individuelles et conjugales, en tenant compte des évolutions des dernières décennies (pacs, relations de même sexe, etc.).

La collecte a été réalisée en face-à-face, au domicile des personnes. En cas de refus, une relance était effectuée pour proposer un entretien téléphonique. Finalement, 91 % des entretiens ont eu lieu en face-à-face et 9 % par téléphone, pour un taux de réponse à l'enquête de 62 %. Cependant, la collecte multimode peut induire certains biais de déclaration. Par exemple, le taux de refus de répondre à la question sur le revenu mensuel est plus élevé par téléphone qu'en face-à-face. Cela peut aussi s'expliquer par le fait que les individus ayant répondu par téléphone sont également ceux étant le moins enclins à répondre à l'enquête, ayant préalablement refusé l'entretien en face-à-face.

Le questionnaire principal d'EPIC est composé de sept parties distinctes : la composition du ménage, l'enfance et l'entourage familial du répondant, l'historique des relations, la dernière séparation, la situation actuelle, les rencontres sur internet, ainsi que les

représentations et les opinions sur le couple. Les questions concernant la sexualité ont été auto-administrées, grâce à un micro-ordinateur dont disposait l'enquêteur. Au questionnaire principal s'ajoute un module « *conjoint* », composé de soixante-quatre questions autour de l'enfance et de l'entourage familial, le parcours conjugal et amoureux, ainsi que les représentations et les opinions. Celui-ci était auto-administré sur papier ou par internet.

Finalement, l'enquête EPIC est composée de trois bases de données : la base « *Répondant* » (n = 7 825) dont l'unité statistique est le répondant à l'enquête, la base « *Individu* » (n = 20 340) dont l'unité statistique correspond aux habitants du logement, ainsi que la base « *Histoire* » (n = 14 699) dont l'unité statistique est une relation amoureuse importante du répondant.

Comme évoqué dans le premier chapitre de ce mémoire, l'enquête EPIC offre une acception large et subjective de ce qu'est le couple. D'après Wilfried Rault et Arnaud Régnier-Loilier: « La difficulté à définir aujourd'hui ce qu'est un couple suggérait plutôt de laisser les personnes interrogées décrire leur vie conjugale et amoureuse dans une acception large et volontairement subjective, en dehors de toutes notions préconçues: pas de limite de durée, pas de restrictions liées à la vie commune, mais simplement les histoires qui font sens à leurs yeux. » (Rault et Régnier-Loilier, 2019). À partir de ce positionnement, ce sont 5 607 répondants à l'enquête qui déclarent être en couple ou en relation amoureuse importante. Quant à l'étude des couples de même sexe, EPIC permet trois approches distinctes: « le fait d'être en couple ou en relation amoureuse importante avec une personne du même sexe, de l'avoir été par le passé, ainsi que le fait d'avoir déjà eu un rapport sexuel avec une personne du même sexe » (Rault et Lambert, 2019).

3.3. Autres sources de données

En plus de l'enquête EPIC, d'autres sources de données seront mobilisées au cours de ce mémoire, permettant une comparaison dans le temps, et une réflexion quant aux apports et aux limites de chacune d'entre elles dans l'étude des couples de même sexe. Ainsi, nous mobiliserons notamment les quatre enquêtes suivantes : *Analyse des Comportements Sexuels en France* (ACSF, 1992), *Étude des Relations Familiales et Intergénérationnelles* (ERFI, 2005), *Famille et Logements* (EFL, 2011), *Fécondité, Contraception et Dysfonctions sexuelles* (FECOND, 2013). Nous nous appuierons également sur les données du recensement de la population.

L'enquête ACSF, réalisée en 1992, porte sur les comportements dits « à risque », dans le contexte du SIDA en France, tels que « les relations homosexuelles, le multi-partenariat, le recours à la prostitution et à l'usage de drogues » (Bozon et Léridon, 1993). Avec une base de sondage constituée à partir de la liste des abonnés au téléphone, l'échantillon principal est composé d'individus résidant en ménage ordinaire, et l'échantillon complémentaire d'individus vivant en collectivité. Ainsi, ce sont 20 055 individus âgés de 18 à 69 ans au 1er janvier 1992 : 8 951 hommes et 11 104 femmes, qui ont répondu à l'enquête ACSF, dont 301 vivent en collectivité. Deux questionnaires différents ont été mis en place : un court, d'une quinzaine de minutes, et un long, durant environ 45 minutes. L'enquête a été réalisée par téléphone, assistée par ordinateur (CATI). Sur les 20 055 individus, 4 820 personnes ont répondu au questionnaire long et 2 271 personnes présentaient un comportement « à risque ». En recoupant le sexe du répondant ainsi que celui de la personne avec qui il vit, il est possible d'identifier, en partie, les individus en couple de même sexe. D'autres questions permettent d'obtenir des informations sur les rapports sexuels, ou encore l'attirance envers une personne du même sexe.

L'enquête Étude des Relations Familiales et Intergénérationnelles (ERFI) correspond à la version française de l'enquête longitudinale européenne *Generations and Gender Programme* (GGP), dont la première vague a été réalisée en 2005. Elle étudie les défis démographiques et socioéconomiques actuels, et vise à comprendre comment les parcours des individus évoluent. Avec des questions principalement rétrospectives, mais également prospectives, elle couvre treize modules différents tels que : le ménage, les enfants, les conjoints, l'organisation du ménage, les caractéristiques du couple, la fécondité, etc. Coordonnée en France par l'INED et Arnaud Régnier-Loilier, l'enquête est composée d'un échantillon d'hommes et de femmes âgés de 18 à 79 ans inclus au 31 décembre 2005 et vivant en résidence principal dans un ménage ordinaire. Lors de la première vague, l'échantillon obtenu est de 10 079 répondants, et l'enquête s'est déroulée en face-à-face au domicile des personnes.

L'enquête *Famille*, mise en place en 1954, est, à l'origine, une enquête sur la fécondité, adressée aux femmes et adossée au recensement de la population. En 1999, elle est élargie aux hommes et est centrée sur l'histoire familiale dans sa complexité. L'enquête *Famille et Logements* de 2011 a été réalisée auprès d'un échantillon de 359 770 personnes (121 000 hommes et 338 000 femmes), et est axée sur la diversité des situations

familiales et notamment des situations minoritaires qui peuvent être invisibles dans d'autres enquêtes qui ont des échantillons plus restreints. La collecte s'est effectuée par le dépôt puis le retrait d'un questionnaire de 4 pages auto-administré qui a été remis par les agents recenseurs en même temps que les documents du recensement entre le 20 janvier 2011 et le 26 février 2011. Conçue et réalisée par l'INSEE, en partenariat avec l'INED, la DREES et la CNAF, l'enquête cherche à actualiser les informations sur la fécondité, d'une part, et à étudier de nouveaux thèmes tels que le pacs, la vie en couple non-cohabitant, les familles recomposées, ainsi que la vie en couple de même sexe d'autre part. Concernant le questionnaire, il était identique pour les hommes et pour les femmes et était subdivisé en plusieurs parties : la situation conjugale du répondant, les enfants de l'enquêté et/ou du conjoint, les parents du répondant, si l'enquêté a des petits-enfants, le mode de garde des enfants de moins de 4 ans, les résidences de l'enquêté.

L'enquête *Fécondité, Contraception, Dysfonctions sexuelles* (FECOND) a été réalisée en plusieurs volets et porte sur les enjeux contemporains en santé sexuelle et reproductive. Par-là, elle approche des questions de santé sexuelle et reproductive telles que la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, l'infertilité, les dysfonctions sexuelles ou encore les infections sexuellement transmissibles. Le premier volet de l'enquête a été réalisé en 2010 par téléphone. Le second volet est similaire au premier, passé auprès d'un *access panel online*. Enfin, le troisième volet est multimode, permettant la comparaison entre la collecte par téléphone ou par internet. On peut considérer comme quatrième volet de l'enquête FECOND celle qui a eu lieu en 2013 à partir de la cohorte ELIPSS⁴. Sur les 1 039 individus de 18 à 75 ans dans le panel, 883 ont répondu à l'enquête, soit un taux de participation de 87,9 %. La collecte des données s'est effectuée du 12 juillet 2013 au 5 septembre 2013. Le recoupement du sexe du répondant ainsi que du partenaire actuel permet d'identifier les individus en couple de même sexe. De plus, d'autres questions permettent d'aborder les rapports homosexuels, ainsi que les opinions quant à l'homosexualité.

Enfin, le recensement de la population, par son exhaustivité, constitue également une source de données importante pour l'étude des couples de même sexe. Un cinquième des ménages sont recensés chaque année dans les communes de moins de 10 000 habitants,

_

⁴ ELIPSS (Étude Longitudinale par Internet Pour les Sciences Sociales) est un panel internet constitué de 3 000 personnes représentatives de la population française, invitées régulièrement à répondre à des enquêtes.

et 8 % dans les communes de plus de 10 000 habitants. Cela conduit, tous les 5 ans, à obtenir un recensement exhaustif pour les communes de moins de 10 000 habitants, et 40 % dans les communes de plus de 10 000 habitants. Obligatoire en France depuis 1951, la marge d'erreur du recensement est d'environ 1 %. Pour distinguer les couples de même sexe des couples de sexe opposé, le recensement implique d'analyser et de recouper les réponses portant sur le sexe de l'enquêté et de son conjoint ou sa conjointe au travers du bulletin individuel, après avoir identifié la relation qui les unit grâce à la feuille de logement.

Ces différentes sources de données, par leur singularité, leurs similitudes, ainsi que par leur mise en regard, notamment avec les résultats de l'enquête EPIC, permettent de dresser un état des lieux de la question des connaissances quant aux couples de même sexe en France et de leurs limites.

3.4. Méthodes et analyses

Par une approche socio-démographique, à partir de méthodes comparatives, et d'analyse des trajectoires, il s'agira de tenir compte des potentiels « faux » couples de même sexe, et de déterminer les caractéristiques des individus ayant un conjoint de même sexe. L'ensemble des données d'enquêtes présentées ci-dessus ont été obtenues après une demande formulée sur le portail d'accès aux données françaises en sciences humaines et sociales : PROGEDO.

Ne pouvant traiter l'ensemble des enquêtes permettant d'identifier les couples de même sexe, ces cinq enquêtes ont été sélectionnées dans une volonté d'une certaine exhaustivité. En effet, chacune d'elle, par sa singularité, apporte de l'information sur un point particulier. Le fait qu'elles aient été réalisées entre 1992 et 2014 permet d'observer la manière dont est abordée la question de l'homosexualité et de l'homo-conjugalité au fil du temps. Elles permettent également d'observer les limites présentes dans chacune d'elle, selon la taille de leur échantillon qui diffère. De plus, chaque enquête, portant aussi bien sur les pratiques sexuelles que les situations conjugales et familiales, permet une approche particulière dans l'analyse.

L'enquête EPIC occupe une place centrale dans ce mémoire. Étant la plus récente qui porte sur les situations conjugales et familiales, et avec une acception plus large du couple, elle dispose de nombreuses variables ainsi que de nombreux indicateurs permettant d'étudier les unions de même sexe.

3.5. Identification des « faux » couples de même sexe

De nombreuses enquêtes permettent désormais de distinguer les couples de même sexe des couples de sexe différent. Cependant, cette distinction se fait le plus fréquemment en croisant le sexe de l'enquêté avec le sexe de son conjoint, plutôt qu'au travers d'une question explicite. Cela induit tout un questionnement autour des biais de déclaration et de codage. Prenons l'exemple de l'enquête EPIC. Une variable d'indicateur du type de couple permet de distinguer les individus en couple de même sexe des individus en couple de sexe différent. Ainsi, 68 individus sont, *a priori*, en couple de même sexe.

Cependant, différentes variables permettent de confirmer ou d'infirmer cette situation. Il faut toutefois être prudent, les erreurs pouvant également se situer sur ces différentes variables. Dans le cas de l'enquête EPIC, il est possible, pour distinguer les « faux » couples de même sexe des « vrais » couples de même sexe, d'utiliser la date du mariage, le nombre d'enfants eus avec le(la) conjoint(e), ou encore le nombre de femmes, ainsi que le nombre d'hommes avec lesquels l'enquêté(e) a eu des rapports sexuels. Il est également possible de comparer les variables d'origine, les variables imputées, et les variables après apurement (*Cf.* Tableau 1). Une seconde vérification à partir des prénoms a permis de confirmer ou d'infirmer l'appartenance des individus à un couple de même sexe ou à un couple de sexe différent. Finalement, ce sont 13 répondants qui ont été reclassés en couple de sexe différent. Lorsqu'un doute persistait sur l'appartenance à un couple de même sexe ou à un couple de sexe différent, les individus n'ont pas été reclassés.

La particularité des individus en « faux » couple de même sexe est qu'ils sont, pour la majorité, de nationalité étrangère, et que, le plus couramment, le sexe du répondant ou le sexe du conjoint a été modifié lors de l'apurement. Cela peut s'expliquer en partie par les prénoms étrangers, qui ont été associés au sexe masculin ou au sexe féminin, sans que cela soit nécessairement le cas.

<u>Tableau 1. Extrait des variables mobilisées dans l'enquête EPIC pour l'identification</u> des « *faux* » couples de même sexe.

| Sexe de l'enquêté - variable d'origine | Sexe de l'enquêté | Rel actuelle: sexe du conjoint- variable d'origine | Rel actuelle : sexe du conjoint | Rel en cours : être marié | Rel en cours : année de mariage | Rel en cours : mariage religieux | Rel actuelle : couple de sexe différent s'est marié civilement- variable d'origine | Rel actuelle : couple de même sexe s'est marié civilement variable d'origine | eus avec le | Rel actuelle : enfants eus avec le conjoint | Nb d'hommes avec lesquels l'enquêté a eu des rapports sexuels | | Nb de femmes avec lesquelles l'enquêté a eu des rapports sexuels | |
|---|----------------------|---|--|---------------------------------|--|---|--|--|-------------|---|--|---|---|---|
| Homme | Homme | Femme | Homme | Oui | 1999 | Oui, même j | Oui | | 2 | Oui | 1 | 0 | 1 | 1 |
| Femme | Homme | Homme | Homme | Oui | 1968 | Oui, mais ur | Oui | | 5 | Oui | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Femme | Femme | Femme | Femme | | NA | | | Non | 3 | Oui | 2 | 2 | 1 | 0 |
| | | | | | | | | | 2 | | 2 | 2 | 1 | 0 |
| Femme | Femme | Homme | Femme | Oui | 1992 | Oui, mais ur | Oui | | 2 | Oui | 4 | 4 | - | U |
| Femme Femme | Femme Femme | Homme Femme | Femme Femme | Oui | 1992 NA | Oui, mais ur | Oui | Non | 1 | Oui | 6 | 6 | 2 | 0 |
| | | | | Oui | | Oui, mais ur Oui, même j | | Non | 1 3 | | _ | | 2 | |
| Femme | Femme | Femme | Femme | | NA | · · | Oui | Non | 1 | Oui | _ | | | 0 |

Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Dans l'enquête ACSF, l'identification des individus en couple de même sexe est rendue possible par le recoupement du sexe du répondant avec le sexe de « *la personne avec laquelle vous* [le répondant] *vivez* ». Ainsi, 24 individus apparaissent *a priori* en couple de même sexe. Sont ensuite exclus des couples de même sexe les individus mariés, ainsi que les individus n'ayant jamais été attirés et n'ayant jamais eu de rapports sexuels avec quelqu'un du même sexe au cours de leur vie. En définitive, seuls 11 répondants semblent réellement être en couple de même sexe (*Cf.* Tableau 2).

<u>Tableau 2. Processus d'identification et nombre de répondants en « faux » couple de même sexe dans chaque enquête.</u>

| Enquête | Identification des répondants <i>a priori</i> en couple de même sexe | Nombre de répondants <i>a</i> <i>priori</i> en couple de même sexe | Nombre de répondants en "faux" couple de même sexe | Nombre de répondants en couple de même sexe |
|-----------------|---|---|---|--|
| EPIC, 2013-2014 | Variable "Indicateur du type de couple" | 68 | 13 | 55 |
| ACSF, 1992 | Sexe du répondant et sexe de la personne avec qui le répondant vit | 24 | 13 | 11 |
| FECOND, 2013 | Sexe du panéliste et sexe du partenaire actuel | 16 | 6 | 10 |
| ERFI, 2005 | Sexe du répondant et sexe du conjoint cohabitant ou sexe du conjoint non- cohabitant | 77 | 50 | 27 |
| EFL, 2011 | Sexe de l'enquêté et sexe du conjoint | 1390 | 0 | 1390 |

Sources: ACSF, 1992; ERFI-GGS, Ined-Insee, 2005; EFL, 2011; FECOND, 2013; EPIC, Ined-Insee, 2013-2014.

L'enquête FECOND dispose, quant à elle, d'une diversité de variables telles que : le sexe du répondant, s'il a actuellement un partenaire ou petit ami, s'il est en couple, le sexe du partenaire actuel, etc. Ici, pour identifier les individus en couple de même sexe, et pour éviter les répondants ayant déclaré le sexe de leur partenaire sexuel uniquement, nous sélectionnons les individus ayant déclaré être en couple, et ayant un partenaire de même sexe. Ainsi, 16 répondants apparaissent, a priori, en couple de même sexe (*Cf.* Tableau 2). Sont ensuite exclus des couples de même sexe les individus ayant répondu « *c'est une sexualité contre nature* » ou « *c'est le signe d'un problème psychologique* » à la question : « À propos des rapports homosexuels, diriez-vous plutôt que c'est : ». Sont également exclus des couples de même sexe les individus dont le sexe dans l'enquête ne correspond pas au sexe issu de l'outil de gestion du panel. Finalement, ce sont 6 individus sur 16 qui apparaissent être en « faux » couple de même sexe, soit 10 répondants que l'on peut considérer en « vrai » couple de même sexe.

Dans l'enquête ERFI, l'identification des individus *a priori* en couple de même sexe se fait par le recoupement du sexe du répondant, et le sexe du conjoint cohabitant ou noncohabitant. Dans son article, « *La séparation chez les couples corésidents de même sexe et de sexe différent* » (Marteau, 2019), Benjamin Marteau distingue les individus en « *vrai* » couple de même sexe des individus en « *faux* » couple de même sexe à partir de plusieurs critères, proposés par Arnaud Régnier-Loilier (Régnier-Loilier, 2018a). Les individus sont exclus des couples de même sexe dès lors que la date de leur mariage est antérieure à la date légale du pays, lorsqu'ils ont eu des enfants biologiques avec leur partenaire actuel, ou encore lorsqu'ils ont répondu « *pas du tout* » à l'affirmation « *Les couples homosexuels devraient avoir les mêmes droits que les couples hétérosexuels* ». Ainsi, si 77 répondants apparaissaient *a priori* en couple de même sexe, 50 ont été reclassés en couple de sexe différent (*Cf.* Tableau 2).

Enfin, dans le cas de l'enquête Famille et Logements (EFL), son association au recensement de la population a permis de réaliser un appariement des données entre l'enquête et les bulletins individuels, et ainsi des vérifications concernant le sexe du répondant et de son conjoint. De ce fait, les individus apparaissant en couple de même sexe à partir des questions « Êtes-vous actuellement en couple ? » et « Votre conjoint(e)/ami(e) est : un homme ? une femme ? » sont donc tous considérés comme tel.

3.6. Synthèse du chapitre

Ce mémoire a vocation à produire différentes mesures ainsi qu'une analyse approfondie des couples de même sexe, en mettant en regard les différentes sources de données, ainsi qu'en effectuant des comparaisons avec les couples de sexe différent, en termes de similitudes et de divergences. Nous nous intéresserons à la fois au profil des individus en couple de même sexe, à leurs trajectoires, mais aussi aux facteurs caractérisant leur relation, tels que les lieux de rencontre, leur perception du couple ou encore leurs rapports avec leurs réseaux de sociabilité.

Pour ce faire, nous mobiliserons essentiellement les données de l'enquête *Étude des Parcours Individuels et Conjugaux* (EPIC, 2013-2014), mais également d'autres enquêtes en population générale (ACSF, ERFI, EFL, FECOND) ainsi que le recensement de la population. Nous mettrons en place des méthodes comparatives et d'analyse des trajectoires, permettant de tirer des conclusions en termes d'apports et de limites de l'enquête EPIC dans l'étude des couples de même sexe.

Le point méthodologique majeur de ce mémoire tient à l'identification des « *faux* » couples de même sexe au sein des enquêtes, liés à des erreurs de déclaration et/ou de codage. Par le croisement de différentes variables de vérification ainsi que par le recoupement des données brutes, imputées et après apurement, nous avons reclassé en couple de sexe différent, au sein de chaque enquête, des individus qui apparaissaient *a priori* en couple de même sexe.

L'ensemble de ces précautions méthodologiques nous permettent désormais, bien que les effectifs d'individus en couple de même sexe soient davantage réduits, d'étudier plus précisément leurs caractéristiques socio-démographiques, selon les différentes sources de données, et au regard des couples de sexe différent (*Cf.* Chapitre 4), ainsi que les caractéristiques de leur relation, et leurs rapports à l'entourage (*Cf.* Chapitre 5).

Chapitre 4. Profils et trajectoires des individus en couple de même sexe

Si plusieurs recherches ont déjà mis en évidence le fait que les individus en couple de même sexe se distinguent des individus en couple de sexe différent (*Cf.* sous-partie 2.4), ce chapitre aura vocation à comparer les résultats selon les différentes sources de données. De plus, il mettra en évidence les caractéristiques socio-démographiques des répondants en couple de même sexe dans l'enquête EPIC. Enfin, une attention particulière sera portée aux trajectoires de cohabitation, dans une perspective comparative entre les individus en couple de même sexe et les individus en couple de sexe différent.

4.1. Des constantes au sein des différentes sources de données

Premièrement, la proportion que représentent les individus en couple de même sexe parmi l'ensemble des individus en couple varie de 0,38 % dans l'enquête ERFI en 2005, à 1,68 % dans l'enquête FECOND en 2013 (*Cf.* Figure 1). Cette divergence est susceptible de s'expliquer par une évolution au cours du temps, mais est observable également selon le thème de l'enquête. En effet, par exemple, ACSF et FECOND sont deux enquêtes portant davantage sur la sexualité que sur les situations conjugales et familiales, comme c'est le cas d'ERFI, EFL et EPIC. Au sein de ces deux enquêtes, et comparativement à celles réalisées sensiblement à la même période, la proportion d'individus en couple de même sexe parmi l'ensemble des individus en couple est plus élevée. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse qu'il est plus facile de déclarer une relation de même sexe dans une enquête portant sur la sexualité plutôt que dans une enquête portant sur les situations conjugales et familiales.

Si l'on exclut ces deux enquêtes portant sur la sexualité, nous observons une augmentation de la proportion d'individus en couple de même sexe, passant de 0,38 % en 2005 dans l'enquête ERFI, à 0,57 % en 2011 dans l'enquête EFL, et enfin 0,99 % en 2013-2014 dans l'enquête EPIC (*Cf.* Figure 1). Pour rappel, en 2018, d'après le recensement de la population, 0,9 % des couples cohabitants étaient en couple de même sexe (Algava et Penant, 2019).

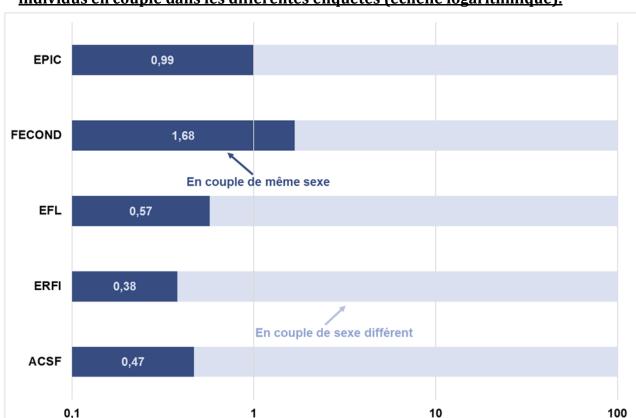


Figure 1. Proportion d'individus en couple de même sexe parmi l'ensemble des individus en couple dans les différentes enquêtes (échelle logarithmique).

Sources: ACSF, 1992; ERFI-GGS, Ined-Insee, 2005; EFL, 2011; FECOND, 2013; EPIC, Ined-Insee, 2013-2014. Champ: Individus en couple

Note de lecture : Parmi les répondants en couple de l'enquête EPIC, 0,99 % sont en couple de même sexe, tandis que c'est le cas de 1,68 % des répondants en couple dans l'enquête FECOND.

En s'intéressant aux caractéristiques socio-démographiques des répondants au sein des différentes sources de données, la majorité des variables des enquêtes ACSF et FECOND n'apparaissent pas significatives (*Cf.* Tableau 3). Ainsi, cela réfute, au moins en partie, l'hypothèse selon laquelle il est plus facile de déclarer une union de même sexe dans une enquête portant sur la sexualité, et met plutôt en évidence le fait que les effectifs, qui sont les plus réduits (2 350 pour ACSF et 597 pour FECOND), entravent l'étude des couples de même sexe.

En revanche, l'étude des caractéristiques socio-démographiques des individus en couple (*Cf.* Tableau 3), à partir de l'enquête ERFI, de l'enquête EFL ou encore de l'enquête EPIC, fait apparaître des résultats intéressants, qu'il importe de mettre en perspective avec les résultats des recherches préalablement présentés (*Cf.* sous-partie 2.4).

<u>Tableau 3. Caractéristiques socio-démographiques des individus en couple de même sexe et des individus en couple de sexe différent selon la source de données.</u>

| | | ACSF - 1992 | 2 | | ERFI - 200 | 15 | | EFL - 2011 | | | COND - 2 | 013 | El | PIC - 2013 | /14 |
|------------------------------------|--------|-------------|-----------------------|--------|------------|----------------------|----------|------------|----------------------|--------|-----------|---------|--------|------------|----------------------|
| | Même | Sexe | | Même | Sexe | | Même | Sexe | | Même | Sexe | | Même | Sexe | |
| | sexe | différent | | sexe | différent | | sexe | différent | | sexe | différent | | sexe | différent | |
| | n = 11 | n = 2339 | | n = 27 | n = 7093 | | n = 1390 | n = 240983 | | n = 10 | n = 587 | | n = 55 | n = 5476 | |
| | % | % | p-value | % | % | p-value | % | % | p-value | % | % | p-value | % | % | p-value |
| Sexe | | | 0.0199 | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | 0.1952 | | | <2.2e ⁻¹⁶ |
| Homme | 100 | 54,7 | | 54,3 | 49,8 | | 58,7 | 49,8 | | 78,3 | 50 | | 60,9 | 48,6 | |
| Femme | 0 | 45,3 | | 45,7 | 50,2 | | 41,3 | 50,2 | | 21,7 | 50 | | 39,1 | 51,4 | |
| Age | | | 0.1258 | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | 0.433 | | | <2.2 ^{e-16} |
| Moins de 30 ans | 61,1 | 24,7 | | 26,5 | 16,6 | | 21,7 | 12,2 | | 14 | 13,5 | | 24,7 | 8,5 | |
| 30 à 39 ans | 16,7 | 31,4 | | 36,2 | 21,1 | | 27,4 | 19,4 | | 16,3 | 21,3 | | 20,8 | 25,2 | |
| 40 à 49 ans | 11,1 | 25,8 | | 22,7 | 20,5 | | 28 | 20,5 | | 40,1 | 22,1 | | 42,2 | 26,7 | |
| 50 à 59 ans | 0 | 11,6 | | 10,3 | 19,7 | | 12,1 | 19,3 | | 29,6 | 19,3 | | 10,9 | 25,1 | |
| 60 ans ou plus | 11,1 | 6,5 | | 4,2 | 22,1 | | 10,8 | 28,7 | | 0 | 23,8 | | 1,4 | 14,4 | |
| Lieu de naissance | | | 0.9352 | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | 0.8415 | | | <2.2e ⁻¹⁶ |
| En France | 83,3 | 90 | | 93,1 | 86,6 | | 88,2 | 85 | | 96,6 | 88,5 | | 91,4 | 85 | |
| A l'étranger | 16,7 | 10 | | 6,9 | 13,4 | | 11,8 | 15 | | 3,4 | 11,5 | | 8,6 | 15 | |
| Diplôme | | | 0.1357 | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | 0,6791 | | | <2.2e ⁻¹⁶ |
| Aucun diplôme | 0 | 7,7 | | 8 | 13,4 | | 6,9 | 15,1 | | 0 | 11,5 | | 6,8 | 12,5 | |
| Inférieur au bac | 22,2 | 51,2 | | 30,6 | 45,2 | | 22,9 | 39,9 | | 53,7 | 39,6 | | 15,8 | 36,6 | |
| Baccalauréat | 22,2 | 16,2 | | 0 | 14,7 | | 21,3 | 16,8 | | 14,9 | 19,7 | | 25,7 | 17,5 | |
| Supérieur au bac | 55,6 | 24,8 | | 61,4 | 26,6 | | 49 | 28,2 | | 31,4 | 29,1 | | 51,6 | 33,2 | |
| Catégorie socio-professionnelle | | | 0.02911 | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | 0.1791 | | | <2.2e ⁻¹⁶ |
| Cadres, prof. intel. sup. et prof. | 73,3 | 70,7 | | 66.9 | 40.3 | | 47.4 | 27,4 | | 72,5 | 42,4 | | 53.5 | 59,8 | |
| intermédiaires | | · ' | | ,- | - , - | | · | | | | | | ,- | · · | |
| Autres | 26,7 | 29,3 | | 33,1 | 59,7 | | 52,6 | 72,6 | | 27,5 | 57,6 | | 46,5 | 40,2 | |
| Agglomération | | | 0.05457 | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | 1 | | | <2.2e ⁻¹⁶ |
| Unité urbaine de Paris | 50 | 18,6 | | 43,1 | 15,5 | | 16,7 | 3,1 | | 16,6 | 16 | | 38,1 | 16,3 | |
| Hors unité urbaine de Paris | 50 | 81,4 | | 56,9 | 84,5 | | 83,3 | 96,9 | | 83,4 | 84 | | 61,8 | 83,7 | |
| Durée de la relation | | | 0.183 | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | 0.2492 | | | NA |
| Moins de 1 an | 11,1 | 5,6 | | 27,1 | 5 | | 0,5 | 0,3 | | 0 | 8,3 | | 6 | 1,8 | |
| 1 à 5 ans | 33,3 | 21,1 | | 39,7 | 19,2 | | 42 | 15,8 | | 9,8 | 13,1 | | 39,3 | 13,7 | |
| 6 à 10 ans | 11,1 | 16,2 | | 13,8 | 12,5 | | 25,7 | 13,4 | | 37,3 | 14 | | 17,1 | 16 | |
| Plus de 10 ans | 22,2 | 51 | | 19,4 | 63,3 | 16 | 31,9 | 70,6 | 16 | 52,8 | 64,6 | | 37,6 | 68,4 | 16 |
| Cohabitation | | | 0.2038 | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | 0.5385 | | | <2.2e ⁻¹⁶ |
| Couple cohabitant | 77,8 | 93,9 | | 58,2 | 88,6 | | 84,4 | 95,9 | | 100 | 86,9 | | 81,7 | 93,2 | |
| Couple non-cohabitant | 22,2 | 6,1 | , ne | 41,8 | 11,4 | | 15,6 | 4,1 | -16 | 0 | 13,1 | | 18,3 | 6,8 | |
| Enfants | | | 1.577e ⁻⁰⁶ | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | 0.603 | | | NA |
| 1 enfant ou plus | 0 | 75,5 | | 11,3 | 79,5 | | 11,3 | 83,2 | | 41,4 | 56,2 | | 17 | 85,6 | |
| Aucun enfant | 100 | 24,5 | | 88,7 | 20,5 | 46 | 88,7 | 16,8 | 46 | 58,6 | 43,8 | | 83 | 14,4 | 46 |
| Pacs | | | - | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | <2.2e ⁻¹⁶ | | | 0.3687 | | | <2.2e ⁻¹⁶ |
| Oui | - | - | | 1,7 | 3 | | 44,1 | 4,8 | | 19,1 | 5,8 | | 48,3 | 8,7 | |
| Non | - | - | | 98,3 | 97 | | 55,9 | 95,2 | | 80,9 | 94,2 | | 51,7 | 91,2 | |

Sources: ACSF, 1992; ERFI-GGS, Ined-Insee, 2005; EFL, 2011; FECOND, 2013; EPIC, Ined-Insee, 2013-2014.

Champ: Individus en couple

Note de lecture : Dans l'enquête ERFI, 66,9 % des individus en couple de même sexe appartiennent à la catégorie socio-professionnelle « cadres, professions intellectuelles supérieures » ou « professions intermédiaires », tandis que cela est le cas de seulement 40,3 % des individus en couple de sexe différent.

Davantage de couples d'hommes que de couples de femmes

Concernant le sexe des répondants, la comparaison des trois enquêtes (ERFI, EFL et EPIC) met en exergue une proportion d'hommes toujours plus importante que celle de femmes parmi les couples de même sexe : 54,3 % dans l'enquête ERFI, 58,7 % dans l'enquête EFL, ou encore 60,9 % dans l'enquête EPIC (*Cf.* Tableau 3). Cette tendance se retrouve également à partir des données de l'enquête annuelle de recensement de 2018 (Algava et Penant, 2019) : 56,4 % des personnes en couple de même sexe étaient des hommes. Cependant, la comparaison des recensements de 2011 et 2018 démontrait une augmentation plus rapide du nombre de couples de femmes (Algava et Penant, 2019), ce

qui diffère des résultats obtenus à partir des trois enquêtes citées précédemment, la proportion d'hommes ne cessant d'augmenter au cours du temps.

Les couples de même sexe : plus jeunes que les couples de sexe différent

Les individus en couple de même sexe sont également caractérisés par le fait d'être plus jeunes que les couples de sexe différent. Quelle que soit l'enquête (ERFI, EFL ou EPIC), la proportion d'individus âgés de moins de 40 ans est toujours plus élevée au sein des couples de même sexe qu'au sein des couples de sexe différent. Par exemple, 62,7 % des individus en couple de même sexe dans l'enquête ERFI sont âgés de moins de 40 ans, tandis que cela ne concerne que 37,7 % des individus en couple de sexe différent (*Cf.* Tableau 3). D'autre part, nous observons que la proportion d'individus âgés de moins de 30 ans est relativement stable au sein des trois enquêtes (entre 21,7 % dans EFL et 26,5 % dans ERFI), alors qu'à partir des données annuelles du recensement, les couples de même sexe apparaissaient plus jeunes en 2018 qu'en 2011 (Algava et Penant, 2019).

La part d'individus nés à l'étranger est inférieure au sein des couples de même sexe

Parmi les individus en couple de sexe différent, environ 15 % sont nés à l'étranger, et ce, quelle que soit l'enquête ou la période (*Cf.* Tableau 3). La légère variation est due notamment aux départements d'outre-mer, considérés comme faisant partie de la France, ou considérés comme faisant partie de l'étranger selon la source de données. Quant aux individus en couple de même sexe, la proportion d'individus nés à l'étranger varie davantage, mais reste toujours inférieure à la proportion au sein des couples de sexe différent.

Les couples de même sexe appartiennent plus fréquemment à des catégories sociales supérieures

Les recherches ont également mis en évidence le fait que les couples de même sexe sont caractérisés par un niveau de diplôme globalement plus élevé que les couples de sexe différent (Rault, 2016b; Algava et Penant, 2019). C'est le cas, ici, dans chacune des enquêtes (*Cf.* Tableau 3). La part des individus en couple de même sexe ayant un niveau de diplôme supérieur ou égal au bac s'élève à 70,3 % dans l'enquête EFL ou encore 77,3 % dans l'enquête EPIC. Ces résultats concordent avec ceux obtenus à partir de l'enquête annuelle de recensement de 2018 (Algava et Penant, 2019).

En partie corrélée au niveau de diplôme, la proportion de cadres, professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires est également plus élevée parmi les individus en couple de même sexe que parmi les individus en couple de sexe différent.

Seule l'enquête EPIC fait office d'exception, puisque 53,5 % des individus en couple de même sexe sont cadres, ou exercent des professions intellectuelles supérieures ou des professions intermédiaires, tandis que c'est le cas de 59,8 % des individus en couple de sexe différent (*Cf.* Tableau 3).

Les couples de même sexe vivent davantage dans des grandes unités urbaines, et moins souvent dans le même logement

En outre, les couples de même sexe résident plus fréquemment que les couples de sexe différent dans des grandes unités urbaines, et vivent moins souvent ensemble (*Cf.* souspartie 2.4). Cependant, selon les enquêtes, le champ d'étude diffère. Par exemple, ACSF, ERFI et EPIC prennent en compte l'unité urbaine de Paris, tandis que FECOND et EFL ne permettent de distinguer que l'aire urbaine de Paris. C'est pourquoi les proportions divergent au sein des différentes sources de données. Néanmoins, ce sont environ 40 % d'individus en couple de même sexe qui résident dans l'unité urbaine de Paris, et environ 16 % dans l'aire urbaine parisienne, soit une part toujours plus élevée qu'au sein des individus en couple de sexe différent. De plus, alors que le fait de vivre dans deux logements séparés concerne seulement 4 à 11 % des individus en couple de sexe différent, ce sont entre 16 et 42 % des individus en couple de même sexe qui se trouvent dans cette situation (*Cf.* Tableau 3).

Les relations de même sexe sont globalement moins longues

Enfin, les unions de même sexe sont caractérisées par le fait d'être moins longues que les unions de sexe différent. Cela peut être lié à un effet d'âge, les couples de même sexe étant plus jeunes. Toutefois, d'après les trois enquêtes portant sur les situations familiales et conjugales (ERFI, EFL, EPIC), ce sont entre 63,3 % et 70,6 % d'individus en couple de sexe différent qui sont en relation depuis plus de 10 ans, tandis que cela ne concerne que 19,4 à 37,6 % des individus en couple de même sexe. De surcroît, les couples de même sexe ont également bien moins souvent des enfants que les couples de sexe différent, puisqu'environ 80 % des individus en couple de sexe différent ont au moins un enfant, tandis que ce n'est le cas que de 11,3 % des couples de même sexe dans les enquêtes ERFI et EFL, et 17 % dans l'enquête EPIC. Cela peut s'expliquer à la fois par la plus grande difficulté à devenir parents, mais aussi par un effet d'âge, les couples de même sexe étant globalement plus jeunes, et dans une relation depuis moins longtemps.

Finalement, si la faiblesse des effectifs nécessite d'être prudent, le fait que l'on retrouve des constantes dans les résultats dans le temps et dans plusieurs enquêtes apporte des éléments intéressants à la connaissance. De plus, les tests statistiques permettent de réduire la marge d'erreur.

4.2. Similitudes et divergences selon le sexe

L'enquête EPIC compte 27 femmes et 28 hommes en couple de même sexe, ce qui représente respectivement 0,8 % de l'ensemble des femmes en couple, et 1,3 % de l'ensemble des hommes en couple. Les facteurs associés au fait d'être en couple de même sexe (*Cf.* Tableau 4) nous permettent d'étudier l'influence des différentes caractéristiques socio-démographiques selon le sexe.

Être en couple de même sexe : de moins en moins fréquent avec l'avancée en âge

Tout d'abord, l'avancée en âge diminue la probabilité d'être en couple de même sexe. Par rapport aux moins de 30 ans, la probabilité à tout âge d'être en couple de même sexe est inférieure, et ce, pour les deux sexes. Au-delà de 60 ans, aucune femme n'est en couple de même sexe, et cela ne concerne que 0,2 % des hommes en couple. Cela peut s'expliquer notamment par un effet de génération : il est moins facile de déclarer une union de même sexe dans les générations les plus anciennes, l'homosexualité étant moins bien acceptée socialement. De plus, une distinction selon le sexe apparaît, la probabilité d'être en couple de même sexe étant à tous les âges plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Ce sont environ 4 % des hommes en couple qui ont un conjoint de même sexe parmi les moins de 30 ans, tandis que cela ne concerne qu'à peine 2 % des femmes (*Cf.* Tableau 4). Cet écart est susceptible d'être lié au fait que l'homosexualité masculine est davantage exposée socialement que l'homosexualité féminine (Rault et Lambert, 2019).

Naître à l'étranger diminue la probabilité d'être en couple de même sexe, notamment chez les femmes

Le lieu de naissance, quant à lui, impacte davantage la probabilité d'être en couple de même sexe chez les femmes que chez les hommes (*Cf.* Tableau 4). En effet, si la probabilité d'être en union avec une personne du même sexe lorsque l'individu est né en France est un peu plus élevée que lorsque l'individu est né à l'étranger, en revanche, naître à l'étranger diminue davantage la probabilité d'être en couple de même sexe chez les femmes que chez les hommes. Les femmes nées à l'étranger ont 82 % de probabilité en

moins que les femmes nées en France d'être en couple de même sexe, alors qu'elle n'est que de 21 % chez les hommes.

Tableau 4. Facteurs associés au fait d'être en couple de même sexe

| | Fe | emmes | Hommes | | |
|--|--------------|----------------|--------|--------------|--|
| | n = 27 | | n = 28 | | |
| | % | Odds-ratio | % | Odds-ratio | |
| Ensemble | 0,8% | | 1,3% | | |
| Age | | | | | |
| Moins de 30 ans | 2,0% | Réf. | 3,9% | Réf. | |
| 30 à 39 ans | 0,8% | 0,37 . | 0,9% | 0,22 * | |
| 40 à 49 ans | 1,0% | 0,48 | 2,2% | 0,55 | |
| 50 à 59 ans | 0,4% | 0,21 * | 0,4% | 0,11 ** | |
| 60 ans ou plus | 0,0% | 0,00 *** | 0,2% | 0,05 ** | |
| Lieu de naissance | | | | • | |
| France (métropole + outre-mer) | 0,9% | Réf. | 1,3% | Réf. | |
| Etranger | 0,2% | 0,18. | 1,0% | 0,79 | |
| Statut matrimonial légal | | - 1 | | | |
| Célibataire | 2,5% | Réf. | 3,7% | Réf. | |
| Marié(e) | 0,1% | 0.02 *** | 0,2% | 0.06 *** | |
| Veuf(ve) | 0,0% | 0,00 *** | 0,0% | 0,00 *** | |
| Divorcé(e) | 1,6% | 0,63 | 0,6% | 0,15. | |
| Nombre d'enfants | 1,070 | 10,00 | -,-,- | 10,101 | |
| Aucun enfant | 4,0% | Réf. | 6,8% | Réf. | |
| 1 enfant ou plus | 0,3% | 0,07 *** | 0,1% | 0,01 *** | |
| Taille d'unité urbaine | 0,070 | 0,01 | 0,170 | 10,01 | |
| Moins de 100 000 habitants | 0,7% | Réf. | 0,5% | Réf. | |
| De 100 000 à 1 999 999 habitants | 0,7% | 0,99 | 1,2% | 2,21 | |
| Unité urbaine de Paris | 1,0% | 1,44 | 3,6% | 6,79 *** | |
| Diplôme | 1,070 | 1,77 | 3,070 | 0,73 | |
| Aucun diplôme | 0,5% | Réf. | 0,6% | Réf. | |
| Inférieur au bac | 0,3% | 0,81 | 0.5% | 0,79 | |
| Baccalauréat | 1,2% | 2,61 | 1,6% | 2,84 | |
| Supérieur au bac | 1,0% | 2,14 | 2,2% | 3,59 | |
| Ne sait pas | 0,0% | 0,00 *** | 0,0% | 0,00 *** | |
| Catégorie socioprofessionnelle | 0,070 | 0,00 | 0,070 | 10,00 | |
| Autres | 0,5% | Réf. | 1,1% | Réf. | |
| Cadres et professions intellectuelles | 0,376 | IXEI. | 1,170 | INGI. | |
| supérieures ou professions intermédiaires | 1,2% | 2,22 . | 1,4% | 1,33 | |
| Revenus mensuels | | | | | |
| Moins de 1 000€ | 0,6% | Réf. | 0,3% | Réf. | |
| | | 0,90 | • | | |
| De 1 000 à moins de 2 000€ | 0,6% | | 1,5% | 5,20 | |
| De 2 000 à moins de 3 000€ 3 000€ ou plus | 1,1% 2,4% | 1,71 3,93 * | 1,3% | 4,38 4,66 | |
| | | 0,00 *** | 1,4% | 0,00 *** | |
| Refus de répondre | 0,0% | 0,00 *** | 0,0% | 0,00 *** | |
| Ne sait pas | 0,0% | 0,00 | 0,0% | JU,UU | |
| Classe sociale | 0.00/ | D44 | 0.00/ | D44 | |
| Classe populaire | 0,6% | Réf. | 0,6% | Réf. | |
| Classe moyenne | 0,5% | 0,97 | 1,2% | 2,08 | |
| Classe supérieure | 1,3% | 2,27 . | 1,7% | 3,07 . | |

Source : EPIC, Ined-Insee, 2013-2014 Champ : Individus en couple de même sexe

Seuils de risque de première espèce : *<5%, **<1%, ***<0,1%

Note de lecture : Parmi les femmes en couple, le fait d'avoir un enfant ou plus par rapport au fait de ne pas

avoir d'enfant réduit de 93 % la probabilité d'être en couple de même sexe.

Les célibataires ont la probabilité la plus élevée d'être en couple de même sexe

Le statut matrimonial du répondant influence également la propension à être en couple de même sexe. Les personnes n'ayant jamais été mariées légalement (célibataires) sont celles dont la probabilité d'être en couple de même sexe est la plus élevée : 2,5 % des femmes en couple jamais mariées et 3,7 % des hommes en couple jamais mariés sont en

couple de même sexe. Ainsi, être marié plutôt que célibataire réduit la probabilité d'être en couple de même sexe de 98 % chez les femmes, et de 94 % chez les hommes. Enfin, le veuvage rend nulle la plausibilité d'être en couple de même sexe, aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Avoir un enfant ou plus réduit considérablement la probabilité d'être en couple de même sexe

Parmi l'ensemble des femmes en couple n'ayant aucun enfant, 4 % sont en couple de même sexe. De même, pour les hommes, parmi ceux en couple n'ayant aucun enfant, 6,8 % sont en couple de même sexe. Ainsi, la présence d'un enfant ou plus diminue la probabilité d'être en couple de même sexe de 93 % pour les femmes, et de 99 % pour les hommes. Ce résultat rejoint les constats tirés des différentes sources de données (*Cf.* souspartie 4.1). Au-delà d'un effet d'âge, les couples de même sexe sont également soumis à des contraintes biologiques et juridiques importantes.

L'unité urbaine de Paris concentre la plus grande part de couples de même sexe, et notamment d'hommes

De plus, si l'on avait précédemment observé que les couples de même sexe vivaient plus fréquemment dans des grandes unités urbaines, c'est parmi les individus en couple résidant dans l'unité urbaine de Paris que la proportion de couples de même sexe est la plus élevée. L'influence est d'autant plus importante chez les hommes que chez les femmes. En effet, au sein de l'ensemble des hommes en couple résidant dans l'unité urbaine de Paris, 3,6 % sont en couple avec un partenaire de même sexe, tandis que c'est le cas pour 1 % des femmes.

Davantage de couples de même sexe parmi les classes sociales supérieures

Enfin, une variable « classe sociale » a été construite, se répartissant en trois modalités : classe populaire, classe moyenne et classe supérieure. Elle vient en remplacement des variables que sont le niveau de diplôme, les revenus et la catégorie socio-professionnelle, toutes trois corrélées. À partir d'une analyse de correspondances multiples (ACM) permettant d'observer l'association entre ces trois variables, nous avons réalisé une classification ascendante hiérarchique (CAH), pour construire un arbre hiérarchique où les individus sont regroupés en trois classes.

Il en résulte que l'appartenance à une classe supérieure plutôt qu'à une classe populaire augmente la probabilité d'être en couple de même sexe, et ce, aussi bien pour les femmes que pour les hommes (*Cf.* Tableau 4). Si le diplôme seul ne semble pas réellement impacter

la propension à être en couple de même sexe, en revanche, le plus haut niveau de revenus mensuels (3 000 € ou plus) chez les femmes augmente largement la probabilité d'être en couple de même sexe. Ce sont 2,4 % des femmes dont les revenus s'élèvent à 3 000 € ou plus qui sont en couple de même sexe, alors que parmi l'ensemble des femmes, seulement 0,8 % ont une conjointe de même sexe. Quant aux hommes, aucune des variables que sont le diplôme, la catégorie socio-professionnelle ou les revenus prises à part ne semblent impacter significativement la probabilité d'être en couple de même sexe.

4.3. Trajectoires de cohabitation

La première partie de ce chapitre nous a permis de mettre en évidence que les couples de même sexe vivent plus fréquemment en couple non-cohabitant que les couples de sexe différent (*Cf.* sous-partie 4.1). L'objectif de cette sous-partie est donc de s'intéresser plus particulièrement aux trajectoires de cohabitation des individus en couple. Pour cela, nous prenons comme unité statistique la relation, à partir de la table « *Histoire* » de l'enquête EPIC. Pour avoir une durée d'observation suffisamment longue, nous étudions les relations, antérieures ou actuelles, qui ont duré au moins 60 mois, soit 5 années. Au total, cela concerne 8 092 relations.

4.3.1. Typologie des trajectoires

Pour analyser les trajectoires de cohabitation des relations de même sexe et de sexe différent, nous réalisons une analyse des séquences, avec, à partir des résultats du dendrogramme et de la courbe des sauts d'inertie, une répartition en quatre classes distinctes (*Cf.* Annexes 1 et 2).

Trajectoire 1 : Cohabitation précoce (avant 1 an de relation) - 48,5 %

La première classe correspond à des relations dont la cohabitation a été précoce, c'est-à-dire au cours de la première année. Ce sont près de la moitié des effectifs qui se trouvent dans cette classe (*Cf.* Tableau 5). La cohabitation précoce est donc la trajectoire la plus fréquente. Au cours des 60 premiers mois, les relations des individus sont cohabitantes durant 55 mois en moyenne (*Cf.* Annexe 5). De plus, la courbe d'entropie transversale (*Cf.* Annexe 3) et les chronogrammes (*Cf.* Annexe 4) nous permettent d'observer que lorsque la relation devient cohabitante de manière précoce, c'est notamment au cours des premiers mois que les individus s'installent ensemble. Au bout de 6 mois, la moitié des relations sont devenues cohabitantes (*Cf.* Figure 2).

Tableau 5. Répartition des relations de couple par trajectoire de cohabitation

| | Nom | Effectif | Pourcentage | |
|----------|--|----------|-------------|--|
| Classe 1 | Cohabitation précoce (avant 1 an de relation) | 3922 | 48,5% | |
| Classe 2 | Cohabitation intermédiaire (entre 1 et 4 ans) | 2413 | 29,8% | |
| Classe 3 | Cohabitation tardive (entre 4 et 5 ans) | 1234 | 15,3% | |
| Classe 4 | Non-cohabitation ou cohabitation très tardive (au-delà de 5 ans) | 523 | 6,5% | |

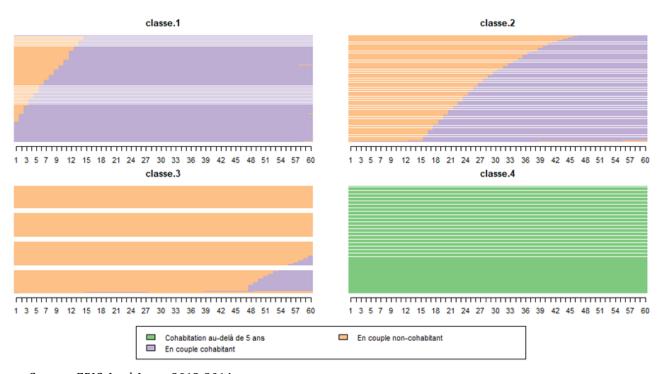
Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014.

Champ: relations antérieures ou en cours d'au moins 5 années

Note de lecture : Parmi les 8 092 relations passées ou actuelles ayant duré au moins 5 ans, 3 922 sont devenues

cohabitantes avant 1 an de relation, ce qui représente 48,5 % des effectifs.

Figure 2. Représentation des tapis de séquences des états de la trajectoire de cohabitation des individus en couple.



Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ: relations antérieures ou en cours d'au moins 5 ans

Note de lecture : L'ensemble des relations de la classe 4 sont des relations n'ayant jamais été cohabitantes

durant les 5 premières années.

Trajectoire 2 : Cohabitation intermédiaire (entre 1 et 4 ans) – 29,8 %

La seconde classe regroupe les relations dont la cohabitation s'est effectuée au cours d'une période intermédiaire (entre 1 et 4 ans). Ce sont environ 30 % des relations qui font partie de cette classe. Au sein de cette trajectoire, les relations sont non-cohabitantes pendant 26 mois et cohabitantes pendant 34 mois en moyenne. C'est au bout de deux ans que la plupart des relations seront devenues cohabitantes.

Trajectoire 3 : Cohabitation tardive (entre 4 et 5 ans) – 15,3 %

La troisième classe concentre les relations dont la cohabitation a été tardive (entre 4 et 5 ans). 15 % des effectifs sont concernés par cette situation. En moyenne, les relations sont non-cohabitantes durant 56 mois, puis cohabitantes durant 4 mois. 65,4 % des relations de cette classe sont devenues cohabitantes au bout de 5 ans.

Trajectoire 4 : Non-cohabitation, ou cohabitation très tardive (au-delà de 5 ans) – 6,5 %

Enfin, la quatrième et dernière classe est constituée de relations qui, soit, ne sont pas cohabitantes, soit, ont été cohabitantes au-delà de 5 ans. Seuls 6,5 % des effectifs appartiennent à cette classe. Cependant, elle constitue la classe la plus homogène, l'ensemble des relations n'étant toujours pas cohabitantes après 5 années.

4.3.2. Analyse

Les facteurs associés aux relations dans les différentes trajectoires (*Cf.* Tableau 6) nous permettent de déterminer dans quelle(s) classe(s) les relations de même sexe sont susceptibles d'être sur ou sous-représentées. 58,3 % des relations de même sexe se trouvent dans la première classe, qui correspond à une cohabitation précoce, tandis que seulement 49,4 % des relations de sexe différent sont dans ce cas de figure. Ainsi, les relations de même sexe sont sur-représentées dans cette classe. Il apparaît que la trajectoire principale de cohabitation des couples de même sexe est similaire à celle des couples de sexe différent. Les individus commencent majoritairement à cohabiter avant 1 an de relation.

Cependant, bien que cela ne concerne pas la majorité des relations de même sexe, elles sont également sur-représentées dans la troisième classe (cohabitation tardive), et légèrement dans la quatrième classe (cohabitation très tardive ou non-cohabitation). Plus d'une relation de même sexe sur cinq devient cohabitante entre 4 et 5 ans de relation,

tandis que cela ne concerne que 14 % des relations de sexe différent. Parmi les couples non-cohabitants, ce sont 35,3 % des individus en couple de même sexe qui ont déjà eu des remarques ou des critiques sur le fait d'être non-cohabitants, contre 27,1 % des individus en couple de sexe différent. Cependant, la majorité d'entre eux a l'intention de s'installer ensemble, à plus ou moins long terme. C'est le cas de 73,2 % des individus en couple de sexe différent, et de 67,5 % des individus en couple de même sexe.

Si l'on intéresse au temps depuis lequel l'enquêté connaissait le conjoint au début de la relation, il n'apparaît pas de lien de causalité entre une durée importante écoulée et la mise en relation précoce. Au contraire, plus les individus se connaissaient depuis longtemps, et plus leur mise en cohabitation semble être tardive.

Tableau 6. Facteurs associés aux relations dans les différentes trajectoires de cohabitation.

| Variable | Modalités | Effectif (n) | Classe 1 | Classe 2 | Classe 3 | Classe 4 | p-value | |
|-------------------|--------------------------|-----------------|----------|----------|----------|----------|------------------------|--|
| Sexe | Homme | 3306 | 49,6 | 30,5 | 13,5 | 6,4 | < 2.2 ^e -16 | |
| Sexe | Femme | 4786 | 49,5 | 29,4 | 14,7 | 6,5 | < 2.2 - 10 | |
| Type de couple | Couple de sexe différent | 8017 | 49,4 | 30,1 | 14,1 | 6,4 | 0.0 ^e .40 | |
| Type de couple | Couple de même sexe | 75 | 58,3 | 13,4 | 20,8 | 7,5 | < 2.2 ^e -16 | |
| Mariage | Oui | 5170 | 52,2 | 33,8 | 8,1 | 5,9 | 0.0 ⁰ .40 | |
| | Non | 2922 | 44,5 | 22,6 | 25,5 | 7,4 | < 2.2 ^e -16 | |
| Enfant(s) | Oui | 5869 | 53 | 32,6 | 8,6 | 5,8 | 0.0 ^e .40 | |
| | Non | 2223 | 39,4 | 22,1 | 30,4 | 8,2 | < 2.2 ^e -16 | |
| | Oui | 472 | 56,4 | 29,6 | 5,7 | 8,3 | | |
| Pacs | Non | 6379 | 50,3 | 30,1 | 13,1 | 6,6 | < 2.2e-16 | |
| | NA | 1236 | 41,4 | 29,1 | 24,8 | 4,8 | | |
| Temps depuis | 0 | 1644 | 49,4 | 31,7 | 12,6 | 6,3 | | |
| lequel l'enquêté | Moins d'un an | 4374 | 51,5 | 28,6 | 14 | 5,9 | | |
| connaissait le | 1 an ou plus | 1913 | 44,8 | 31,7 | 15,6 | 7,9 | < 2.2 ^e -16 | |
| conjoint au début | NSP | 91 | 46,4 | 26,5 | 21,6 | 5,5 | | |
| de la relation | NA | 70 | 57,8 | 24,6 | 11,6 | 6 | | |

Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ : relations antérieures ou en cours d'au moins 5 ans

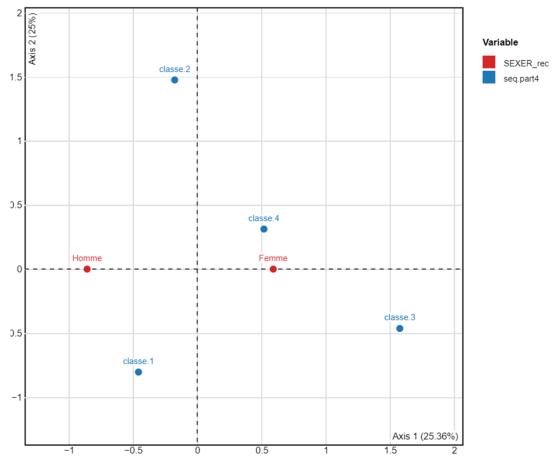
Note de lecture : Parmi l'ensemble des relations de même sexe, 58,3 % ont cohabité avant 1 an de relation,

tandis que ce n'est le cas que de 49,4 % des relations de sexe différent.

Enfin, l'analyse des correspondances multiples (*Cf.* Figure 3) nous permet d'observer la corrélation entre le sexe du répondant et les trajectoires de cohabitation parmi les relations de même sexe. Une différence selon le sexe apparaît. Les relations entre deux hommes deviennent cohabitantes plus précocement que les relations entre deux femmes. En effet, les hommes appartiennent davantage aux deux premières classes, tandis que les femmes appartiennent plutôt à la troisième et quatrième classe. Ainsi, la proportion

importante de couples non-cohabitants au sein de l'ensemble des couples de même sexe serait notamment le fait des couples de femmes.

<u>Figure 3. Corrélation entre le sexe des répondants et les trajectoires de cohabitation parmi les relations de même sexe.</u>



Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ : relations de même sexe antérieures ou en cours d'au moins 5 ans

4.4. Synthèse du chapitre

La comparaison des différentes enquêtes en population générale nous permet de mettre en évidence certaines constantes. Si la proportion d'individus en couple de même sexe parmi l'ensemble des individus en couple varie légèrement, elle reste tout de même dans le même ordre de grandeur. Toutefois, les enquêtes portant sur la sexualité apparaissent moins pertinentes pour l'étude quantitative que celles concernant les situations conjugales et familiales.

D'après l'ensemble des sources de données mobilisées, la proportion de couples d'hommes est toujours plus importante que la proportion de couples de femmes. De plus, les individus en couple de même sexe apparaissent globalement plus jeunes que les individus en couple de sexe différent, mais également plus diplômés, appartenant plus souvent à des catégories sociales supérieures, vivant plus fréquemment dans des grandes unités urbaines, et ayant des relations moins longues.

Si l'on s'intéresse cette fois à la distinction entre les couples d'hommes et de femmes, il apparaît que, peu importe les caractéristiques socio-démographiques, les couples d'hommes sont toujours plus fréquents que les couples de femmes. De surcroît, être né à l'étranger réduit davantage la probabilité d'être en couple de même sexe chez les femmes, tout comme le fait d'être marié. À l'inverse, la présence d'enfant(s) réduit également la probabilité d'être en couple de même sexe chez les femmes. Quant au fait de vivre dans l'unité urbaine de Paris, ce facteur est d'autant plus déterminant dans le fait d'être en couple de même sexe chez les femmes.

Enfin, si les couples de même sexe vivent moins fréquemment au sein du même logement que les couples de sexe différent, leur trajectoire principale est similaire, avec une cohabitation précoce (avant 1 an de relation). De plus, la cohabitation tardive, ou la non-cohabitation, concerne plutôt les couples de femmes que les couples d'hommes.

Chapitre 5. De la relation aux réseaux de sociabilité

Après avoir évoqué les caractéristiques socio-démographiques des couples de même sexe, selon les différentes sources de données, et au regard des couples de sexe différent, ce chapitre s'intéresse plus particulièrement à la relation, mais également aux rapports entretenus par les couples avec leurs réseaux de sociabilité. Quelles sont les caractéristiques de la rencontre entre conjoints selon le type de couple ? Quel est leur opinion sur le couple ? Comment caractériser les rapports qu'ils entretiennent avec leur famille et leur entourage ? Quelles sont les similitudes ou les divergences selon que le couple est de même sexe ou de sexe différent ? Ce sont autant de questions auxquelles ce chapitre aura vocation à répondre.

5.1. Facteurs et lieux de rencontre

Tout d'abord, il s'agit de s'intéresser aux facteurs associés à la rencontre entre conjoints, ainsi qu'aux lieux de rencontre selon le sexe et le type de couple.

5.1.1. À l'origine de la relation...

Si les rencontres entre conjoints de même sexe connaissent des similitudes avec les rencontres entre conjoints de sexe différent, plusieurs facteurs les distinguent (*Cf.* Tableau 7). Premièrement, le fait de ne pas avoir d'amis en commun au début de la relation accroît la probabilité d'être en couple de même sexe. Autrement dit, les individus en couple de même sexe ont moins souvent des amis communs avec leur conjoint au début de la relation que les individus en couple de sexe différent.

De plus, les relations de même sexe sont également caractérisées par le fait que l'enquêté est davantage tombé amoureux tout de suite que progressivement. Ce sont 1,5 % de l'ensemble des individus tombés amoureux tout de suite qui sont en couple de même sexe, alors que les couples de même sexe ne représentent qu'1 % de l'ensemble des couples.

En revanche, la même commune de résidence de l'enquêté et de son conjoint au moment de la rencontre n'impacte pas la propension à être en couple de même sexe, tout comme le critère physique, à savoir si le conjoint correspondait physiquement à l'enquêté. C'est davantage une vie de couple antérieure du conjoint de l'enquêté qui favorise le fait d'être en couple de même sexe. En effet, parmi l'ensemble des individus ayant un conjoint qui avait déjà vécu en couple auparavant, 2 % sont en couple de même sexe, tandis que

seulement 0,4 % de l'ensemble des individus dont le conjoint n'avait jamais vécu en couple sont en couple de même sexe. Ainsi, cela suggère que les individus en couple de même sexe ont plus fréquemment connu plusieurs unions au cours de leur vie que les individus en couple de sexe différent.

<u>Tableau 7. Caractéristiques de la rencontre entre conjoints associées aux couples de même sexe</u>

| | Individus en couple de même sexe n = 55 | | | | | |
|---|--|---------------|---------------|--------|--|--|
| | | | | | | |
| | % | Odds-Ratio | 2.5 % | 97.5 % | | |
| Ensemble | 1,0% | | | | | |
| Amis en commun avec le conjoit au début | de la relat | ion | | | | |
| Oui | 0,4% | Réf. | | | | |
| Non | 1,8% | 4,84 *** | 4,84 *** 2,29 | | | |
| Enquêté tombé amoureux immédiatemmer | nt ou plus | tard | | | | |
| Progressivement | 0,7% | Réf. | | | | |
| Tout de suite | 1,5% | 2,05 * | 1,09 | 3,87 | | |
| Vous n'avez jamais été amoureux de lui/elle | 1,2% | 1,74 | 0,22 | 13,56 | | |
| Ne sait pas | 0,0% | 0,00 *** | 0,00 | 0,00 | | |
| Même lieu de vie que le conjoint au mome | nt de la rei | ncontre (comm | une) | | | |
| Oui | 1,0% | Réf. | | | | |
| Non | 1,0% | 0,99 | 0,51 | 1,93 | | |
| Conjoint avait déjà vécu en couple | | | | | | |
| Oui | 2,0% | Réf. | | | | |
| Non | 0,4% | 0,21 *** | 0,10 | 0,44 | | |
| Ne sait pas | 2,0% | 0,99 | 0,13 | 7,42 | | |
| Conjoint correspondait physiquement à l'e | enquêté | | | | | |
| Tout à fait votre genre | 0,9% | Réf. | | | | |
| En partie seulement | 1,3% | 1,52 | 0,72 | 3,22 | | |
| Pas du tout votre genre | 0,9% | 0,99 | 0,32 | 3,07 | | |
| Je n'ai pas de genre | 1,4% | 1,66 | 0,63 | 4,41 | | |
| Lieu de la première rencontre | | | | | | |
| Autres | 0,6% | Réf. | | | | |
| Sur internet | 10,0% | 18,02 *** | 9,41 | 34,52 | | |

Source : EPIC, Ined-Insee, 2013-2014 Champ : Individus en couple de même sexe

Note de lecture: Le fait que le conjoint de l'enquêté n'ait jamais vécu en couple avant leur relation diminue de 79 % la probabilité d'être en couple de même sexe. Il y a 95 % de chances qu'elle diminue entre 56 et 90 %. Ainsi, parmi l'ensemble des enquêtés dont le conjoint avait déjà été en couple, 2 % sont en couple de même sexe, alors que ce n'est le cas que de 0,4 % des individus dont le conjoint n'avait jamais vécu en couple auparavant.

Enfin, le lieu de la rencontre apparaît déterminant. Parmi les individus qui se sont rencontrés sur internet, 10 % sont en couple de même sexe, tandis que seuls 0,6 % le sont parmi les individus en couple s'étant rencontrés différemment. Cela peut en partie expliquer le fait que les couples de même sexe aient moins fréquemment des amis en commun au début de leur relation.

5.1.2. La prédominance d'internet au sein des rencontres de même sexe

La répartition des principaux lieux de rencontre entre les hommes et les femmes en couple de sexe différent est relativement similaire à ce qu'observaient Michel Bozon et Wilfried Rault à partir de l'enquête *Contexte de la Sexualité en France* (CSF, 2006). Tout d'abord, le principal lieu de rencontre des individus en couple de sexe différent est le lieu d'études, de formation ou de travail. Cela concerne près d'un quart des répondants en couple de sexe différent. Au début des années 2000, c'était le cas de 18 % des individus (Bozon et Rault, 2013). Le second lieu de rencontre représentant la plus grande proportion des rencontres entre conjoints de sexe différent correspond aux soirées entre amis, mariages d'amis, etc. Ce sont 23,5 % des femmes et 22,4 % des hommes qui ont rencontré leur conjoint dans ce contexte. Cela concernait 20 % des effectifs en 2006 (Bozon et Rault, 2013). Enfin, les boîtes, discothèques, concerts, bals, fêtes publiques ou foires représentent le troisième lieu de rencontre principal des couples de sexe différent. 14,2 % des femmes et 15,2 % des hommes ont rencontré leur conjoint dans ce cadre.

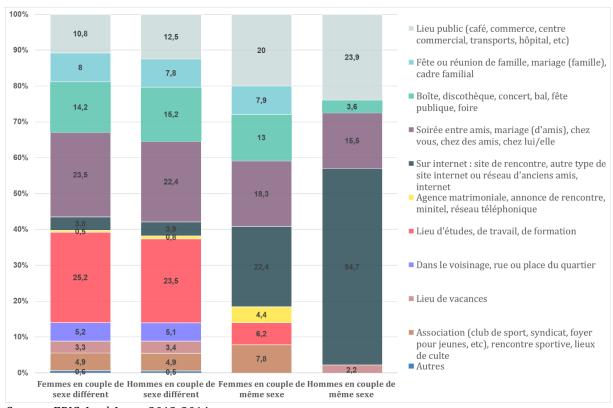


Figure 4. Répartition des lieux de rencontre selon le type de couple et le sexe

Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ: Répondants en couple

Note de lecture : 25,2 % des femmes en couple de sexe différent ont rencontré leur conjoint sur leur lieu d'études, de travail ou de formation.

En revanche, le lieu représentant la proportion la plus importante des rencontres entre conjoints de même sexe est internet (site de rencontre, ou autre type de site internet). Si internet est le moyen par lequel 22,4 % des femmes ont rencontré leur conjointe, ce sont plus de la moitié des couples d'hommes qui se sont rencontrés par ce biais. Pour les hommes en couple de même sexe, internet est donc un moyen de rencontre primordial. Cette prépondérance, davantage exacerbée chez les couples de même sexe, pourrait, en partie, être liée à un effet de génération. Les couples de même sexe étant plus jeunes, ils appartiennent aux générations les plus récentes, au sein desquelles les rencontres par internet se sont largement développées. En effet, si en 2013, 14 % des 26-65 ans se sont déjà inscrits sur un site de rencontres, c'est notamment aux plus jeunes âges que la fréquentation de ces sites est la plus importante (Bergström, 2016). De plus, la fréquentation des sites de rencontres est plus importante chez les hommes que chez les femmes, et ce, à tous les âges (Bergström, 2016). Outre cette hypothèse, internet peut également constituer un espace où il est plus facile d'exprimer son homosexualité. Enfin, l'utilisation massive d'internet comme lieu de rencontre peut expliquer la part importante d'individus dont le conjoint avait déjà vécu en couple auparavant (Cf. Tableau 7). D'après Marie Bergström (2016): « Les relations amoureuses importantes nouées en ligne sont plus souvent des remises en couple que des premières unions ».

Le deuxième lieu de rencontre le plus fréquent pour les couples de même sexe correspond aux lieux publics (café, commerce, centre commercial, etc.). 20 % des femmes et 23,9 % des hommes en couple de même sexe ont rencontré leur conjoint dans cet espace, tandis que cela ne concerne que 10,8 % des femmes et 12,5 % des hommes en couple de sexe différent. Enfin, les soirées entre amis constituent le troisième lieu de rencontre le plus fréquent des couples de même sexe, aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Les lieux de rencontre des hommes en couple de même sexe apparaissent considérablement moins diversifiés que les lieux de rencontre des femmes, ou encore des couples de sexe différent. L'ensemble des rencontres des couples d'hommes se concentrent en 5 catégories de lieux, là où les rencontres des couples de sexe opposé se répartissent en 11 catégories. Par exemple, aucun homme en couple de même sexe n'a rencontré son conjoint lors d'une fête ou d'une réunion de famille, alors que cela représente 8 % des rencontres au sein des couples de sexe différent et au sein des couples de femmes. Finalement, les lieux de rencontre des couples de même sexe se distinguent

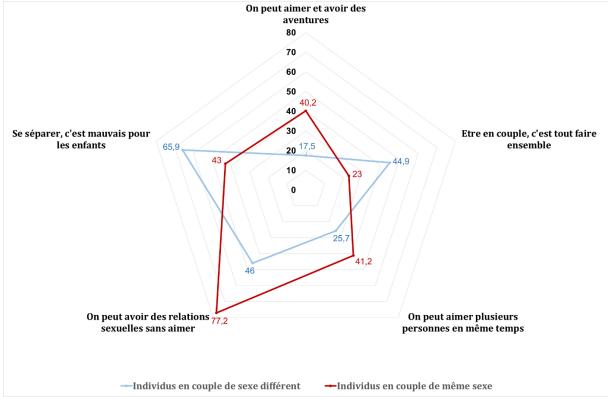
donc des couples de sexe différent, et également entre les couples de femmes et les couples d'hommes.

5.2. Des perceptions du couple différenciées

Nous pouvons ainsi nous demander si la perception du couple, et les opinions à son propos divergent ou sont semblables entre les couples de même sexe et les couples de sexe différent. La figure 5 nous permet d'observer la proportion de répondants étant « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec différentes questions d'opinion à propos du couple.

Figure 5. Proportion de répondants étant « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec les différentes questions d'opinion, selon le type de couple

On peut aimer et avoir des aventures



Source : EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ : Répondants en couple

Note de lecture : 46 % des individus en couple de sexe différent sont d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que l'on peut avoir des relations sexuelles sans aimer.

Tout d'abord, il apparaît que les individus en couple de même sexe sont deux fois plus souvent « *d'accord* » ou « *tout à fait d'accord* » avec le fait que l'on peut aimer et avoir des aventures, bien que cela ne représente pas l'opinion de la majorité d'entre eux. En effet, 40,2 % des individus en couple de même sexe estiment que l'on peut aimer et avoir des aventures, tandis que seuls 17,5 % des individus en couple de sexe différent sont en

accord avec cette affirmation. De même, les individus en couple de même sexe sont plus fréquemment « *d'accord* » ou « *tout à fait d'accord* » avec le fait que l'on peut avoir des relations sexuelles sans aimer. Ce sont plus des trois quarts d'entre eux qui estiment que l'on peut avoir des relations sexuelles sans aimer, contre seulement 46 % des individus en couple de sexe différent. Enfin, les individus en couple de même sexe sont plus souvent « *d'accord* » ou « *tout à fait d'accord* » avec le fait que l'on peut aimer plusieurs personnes en même temps, bien que cette opinion ne soit pas majoritaire (*Cf.* Figure 5).

À l'inverse, les couples de même sexe pensent moins souvent que le fait de se séparer est mauvais pour les enfants. Moins de la moitié d'entre eux adhère à cette opinion, alors que c'est le cas des deux tiers des couples de sexe différent. Dans le même sens, les couples de même sexe sont également moins souvent « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec le fait qu'être en couple, c'est tout faire ensemble (23 % contre 44,9 %).

Ces différentes questions d'opinion nous permettent d'observer que la perception du couple est susceptible de varier selon le type d'union. Toutefois, ces résultats nécessitent d'être confirmés ou infirmés, les effectifs d'individus en couple de même sexe étant, au sein de l'enquête EPIC, restreints, et pouvant ainsi faire varier les résultats.

5.3. Rapports avec l'entourage

Il s'agit désormais d'étudier en quoi les rapports avec l'entourage et les différents réseaux de sociabilité sont susceptibles de diverger ou de converger selon le type de couple.

Une ressemblance entre les familles des conjoints moins marquée au sein des couples de même sexe

Tout d'abord, la ressemblance entre les deux familles des conjoints sur différents plans (éducation, religieux, loisirs, matériel et financier, politique) est moins marquée au sein des couples de même sexe qu'au sein des couples de sexe différent (*Cf.* Figure 6). Seuls les plan politique, ainsi que matériel et financier semblent faire office d'exception, les familles des conjoints de même sexe et de sexe différent se ressemblant dans les mêmes proportions. En effet, 52 % des familles de conjoints de même sexe ou de sexe différent se ressemblent « *tout à fait* » ou « *plus ou moins* » sur le plan politique, tandis que c'est le cas de près des deux tiers des familles sur le plan matériel et financier.

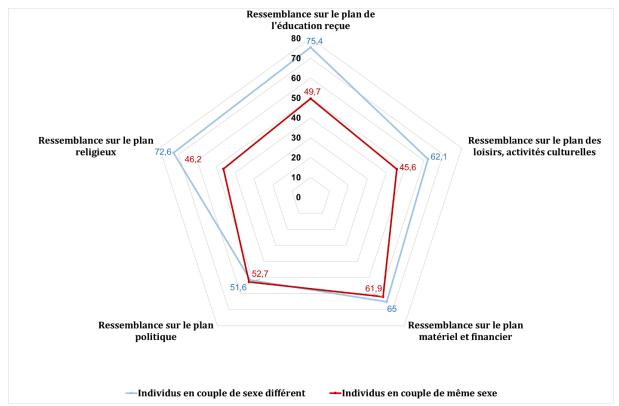


Figure 6. Ressemblances entre les familles des conjoints selon le type de couple

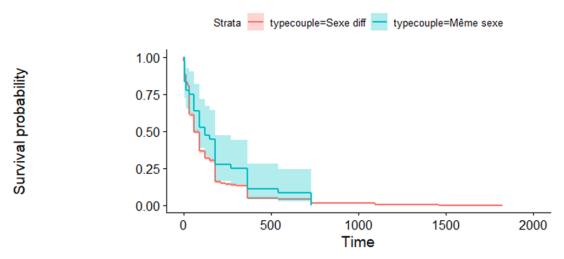
Source : EPIC, Ined-Insee, 2013-2014 Champ : Répondants en couple

Note de lecture : 49,7 % des individus en couple de même sexe estiment que sa famille et celle de son conjoint

se ressemblent « tout à fait » ou « plus ou moins » sur le plan de l'éducation reçue.

En revanche, sur le plan religieux, le plan de l'éducation reçue ou encore le plan des loisirs et activités culturelles, les familles des couples de même sexe se ressemblent moins souvent que les familles des couples de sexe différent. L'homogamie apparaît donc moins prépondérante au sein des couples de même sexe qu'au sein des couples de sexe différent. Cependant, ce propos est à nuancer, la moitié des familles des couples de même sexe se ressemblant, au moins partiellement, sur les différents plans.

Figure 7. Proportion de répondants ayant parlé de leur relation à leur famille à chaque durée (en jours) et selon le type de couple.



Source : EPIC, Ined-Insee, 2013-2014 Champ : Répondants en couple

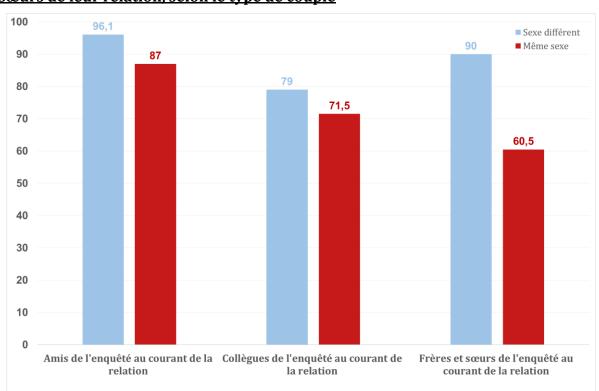
Note de lecture : Au bout de 500 jours de relation, 95 % des individus en couple de sexe différent ont mis au

courant leur famille de leur relation.

Informer son entourage de sa relation : plus tardif chez les couples de même sexe ?

La durée entre le début de la relation et le moment où l'enquêté a mis au courant sa famille de cette même relation diffère également selon les couples de même sexe et les couples de sexe différent (*Cf.* Figure 7). Ont été retirés de l'observation les individus dont la famille n'est pas au courant, les individus dont la mise en couple a été arrangée par la famille, les individus ayant refusé de répondre, de même que les individus ayant répondu « *ne sait pas* ».

Il apparaît que les couples de même sexe parlent en moyenne un peu plus tardivement de leur relation à leur famille que les couples de sexe différent. Au bout d'un an, environ un quart des couples de même sexe n'a pas encore évoqué sa relation avec sa famille, tandis que c'est le cas d'environ 10 % des individus en couple de sexe différent seulement. En revanche, globalement, la tendance semblable, la moitié des individus en couple de même sexe et en couple de sexe différent ayant parlé de leur relation à leur famille au bout de quelques mois. De plus, la faiblesse des effectifs d'individus en couple de même sexe induit nécessairement un intervalle de confiance important, ne permettant pas d'affirmer une différence significative.



<u>Figure 8. Part des répondants ayant informé leurs amis, collègues ou frères et sœurs de leur relation, selon le type de couple</u>

Source : EPIC, Ined-Insee, 2013-2014 Champ : Répondants en couple

Note de lecture : 90 % des enquêtés en couple de sexe différent ont leurs frères et sœurs qui sont au courant de

leur relation, tandis que c'est le cas de 60,5 % des enquêtés en couple de même sexe.

Toutefois, il s'avère que les relations de même sexe sont globalement moins bien perçues par les familles de l'enquêté et de son conjoint que les relations de sexe différent. En effet, si 83 % des parents de couples de sexe différent ont bien perçu la relation, c'est le cas de seulement 55 % des parents de même sexe, suggérant tout de même que la plupart des familles de couples de même sexe accepte la relation.

De même, concernant les frères et sœurs de l'enquêté, si 90 % sont au courant de la relation au sein des couples de sexe différent, à peine plus de 60 % le sont au sein des couples de même sexe (*Cf.* Figure 8). Cela impacte nécessairement les habitudes de rencontrer la famille de l'enquêté. Lorsque seulement 3,6 % des couples de sexe différent rencontrent toujours séparément la famille de l'enquêté, c'est le cas de 14,3 % des couples de même sexe. Le fait d'informer moins souvent sa fratrie peut s'expliquer par un effet de temps. Comme nous l'avons évoqué précédemment, les couples de même sexe sont globalement en relation depuis moins longtemps que les couples de sexe différent. Ainsi, il est possible que les enquêtés n'aient pas encore évoqué leur relation avec leur fratrie.

Outre cela, une seconde piste d'explication pourrait relever du fait que, la relation étant plus fréquemment mal perçue par l'entourage, certains couples préfèrent ne pas en informer leur fratrie.

Somme toute, les rapports avec les amis et les collègues de l'enquêté sont davantage semblables entre les couples de sexe différent et les couples de même sexe que les rapports avec la famille. La part des répondants ayant parlé de leur relation à leurs amis ou leurs collègues est similaire entre les individus en couple de même sexe et les individus en couple de sexe différent (*Cf.* Figure 8). Ce sont 96,1 % des couples de sexe différent et 87 % des couples de même sexe qui ont parlé de leur relation à leurs amis. De même, ce sont respectivement 71,5 % et 79 % d'entre eux qui ont informé leurs collègues de leur relation.

5.4. Synthèse du chapitre

Les individus en couple de même sexe se distinguent des couples de sexe différent notamment au travers de leurs lieux de rencontre. Internet, qu'il s'agisse de sites de rencontres ou d'autres types de sites, occupe une place prépondérante, voire dominante au sein des couples d'hommes. Si ce moyen de rencontre concerne moins de 4 % des couples de sexe opposé, ce sont plus d'un cinquième des couples de femmes et plus de la moitié des couples d'hommes qui se sont rencontrés ainsi.

Les couples de même sexe ont également plus fréquemment que les couples de sexe différent des opinions moins conventionnelles concernant leur vision du couple, bien que la tendance globale aille dans le même sens.

Enfin, les familles des conjoints de même sexe se ressemblent globalement un peu moins fréquemment que les familles des conjoints de sexe opposé sur différents plans tels que l'éducation, les loisirs, la religion, le plan matériel et financier ou encore politique. Il s'avère également que les couples de même sexe ont une relation moins souvent bien perçue par leur entourage, mais aussi qu'ils parlent moins couramment que les couples de sexe opposé de leur relation à leurs amis, leurs collègues ou encore leurs frères et sœurs. Toutefois, ce propos est à nuancer, la majorité des individus ayant tout de même informé leurs proches de leur relation.

Chapitre 6. Apports et limites de l'enquête EPIC

Ce sixième et dernier chapitre s'attachera à mettre en exergue les apports et les limites de l'enquête Étude des Parcours Individuels et Conjugaux dans l'étude de la conjugalité et des parcours conjugaux des couples de même sexe. Il s'agira d'apporter une dimension réflexive quant à la qualité des données de l'enquête, en termes d'avantages mais également de contraintes, et de soumettre de potentielles pistes d'amélioration.

6.1. Aborder les situations conjugales dans leur complexité et leur diversité

Tout d'abord, l'enquête EPIC fait suite aux deux grandes enquêtes françaises portant sur la conjugalité : *Le Choix du Conjoint* (1959), et *La Formation des couples* (1983). Elle permet ainsi de retracer 100 ans de formation des couples. En ce sens, elle constitue l'une des sources de données les plus riches concernant les unions.

Le questionnaire, divisé en sept grandes parties, permet d'aborder à la fois la composition du ménage, l'enfance et l'entourage familial du répondant, l'historique des relations amoureuses importantes, le couple ou la relation amoureuse importante actuelle, les rencontres par internet, ainsi que les représentations et les opinions, notamment sur le couple. Il offre la possibilité d'étudier les formes d'union dans leur diversité, que les individus soient pacsés, mariés, cohabitants, non-cohabitants, avec un module adapté à chaque situation. Au questionnaire principal s'ajoute un module « conjoint », composé de 64 questions autour de l'enfance et de l'entourage familial, le parcours conjugal et amoureux, ainsi que les représentations et les opinions. Celui-ci était auto-administré sur papier ou par internet, et permettait de recueillir les réponses concernant le conjoint par le conjoint lui-même plutôt que par le répondant, améliorant ainsi la qualité des réponses fournies.

L'ensemble du questionnaire offre une diversité de variables particulièrement précieuse, permettant d'aborder la conjugalité dans son intégralité. Il est possible d'identifier les étapes de la formation du couple, telles que le début de la relation, l'ancienneté de l'interconnaissance entre le répondant et son conjoint, la date de l'annonce de la relation à la famille, le début de la cohabitation le cas échéant, ou encore la date du pacs, du mariage civil, du mariage religieux ainsi que la date de naissance des enfants. Aussi l'enquête permet-elle de retracer les parcours conjugaux des répondants.

De plus, la particularité de l'enquête EPIC, qui en fait un apport considérable, est la disponibilité d'une table « *Histoire* », dont l'unité statistique est la relation amoureuse importante, au sein de laquelle l'historique de l'ensemble des relations de couple ou relations amoureuses importantes de chaque répondant est décrit. En moyenne, deux relations ont été décrites par les répondants, permettant ainsi d'étudier 14 699 relations, dont 224, *a priori*, de même sexe.

Avec plus de 1 200 variables dans la table « *Répondant* » et plus de 200 dans la table « *Histoire* », EPIC apparaît comme l'enquête française la plus détaillée à ce jour pour étudier les couples. En revanche, concernant l'étude des couples de même sexe, elle pose tout de même certaines limites.

6.2. Similitudes et divergences au regard d'autres sources de données

6.2.1. Les enquêtes en population générale : entre effectifs restreints et constantes

Pour rappel, parmi les 7 825 répondants à l'enquête EPIC, 5 607 déclarent être en couple ou en relation amoureuse importante. Cependant, seules 68 personnes apparaissent, *a priori*, en couple de même sexe. Après avoir effectué plusieurs vérifications, et exclu certains individus des couples de même sexe en raison d'erreurs de codage notamment, il ne reste plus que 55 personnes, dont 27 femmes et 28 hommes, en couple de même sexe, soit 0,7 % de l'effectif total initial.

Cette faiblesse des effectifs constitue l'obstacle majeur à l'étude quantitative des couples de même sexe, et, ce, quelle que soit l'enquête en population générale. À partir d'effectifs si restreints, les analyses statistiques sont soumises par exemple à des intervalles de confiance particulièrement conséquents, induisant nécessairement une plus grande fragilité des résultats. De plus, au sein de l'enquête EPIC, mais également dans la plupart des enquêtes en population générale, l'identification des couples de même sexe se fait par le recoupement du sexe de l'enquêté et de son conjoint, ce qui induit des « faux » couples de même sexe, qui viennent biaiser, au moins en partie, les résultats. Au demeurant, l'approfondissement de ce travail de recherche pourrait consister en la mesure de l'écart entre les résultats incluant l'ensemble des individus *a priori* en couple de même sexe, comparativement aux résultats obtenus après le traitement des données et l'identification des « faux » couples.

En somme, les enquêtes en population générale, bien qu'elles portent sur les situations familiales et conjugales, ne permettent donc que partiellement l'étude des couples de même sexe, en raison de leurs effectifs exigus. Toutefois, ce mémoire a mis en évidence diverses constantes entre les différentes enquêtes, notamment en termes de profil socio-démographique des individus en couple de même sexe, ce qui sous-entend que les enquêtes en population générale, malgré leurs faibles effectifs, permettent une première approche dans l'étude des couples de même sexe, et notamment une approche descriptive relativement robuste.

En effet, le chapitre 4 de ce mémoire nous a permis de mettre en évidence un certain nombre de constantes entre les différentes enquêtes, ainsi que d'observer quelques évolutions au cours du temps. Par exemple, au sein de chacune des enquêtes mobilisées, nous avons retrouvé les grands résultats des recherches sur les couples de même sexe tels que le fait qu'ils soient plus jeunes que les couples de sexe différent, plus diplômés, qu'ils appartiennent davantage à une catégorie socio-professionnelle supérieure, ou encore qu'ils vivent plus fréquemment dans des grandes unités urbaines. Cela permet d'être conforté, en un sens, sur la qualité des données des enquêtes en population générale dans l'étude des couples de même sexe, puisqu'elles offrent, au moins en termes de caractéristiques socio-démographiques, des tendances qui sont globalement similaires.

Ces propos sont tout de même à nuancer. En effet, nous avons également observé, au cours de ce mémoire, que les enquêtes qui portent sur la sexualité, plutôt que sur les situations conjugales et familiales (telles qu'ACSF et FECOND) apportent plus souvent des résultats aléatoires. Elles n'apparaissent donc pas comme une source de données pertinente pour étudier les couples de même sexe, alors que, paradoxalement, elles disposent de diverses questions permettant de les identifier. Au-delà du croisement du sexe du répondant et de son conjoint, les enquêtes sur la sexualité permettent généralement d'aborder conjointement des questions d'attirance sexuelle, de pratiques sexuelles ou encore d'identification. Le croisement de ces différents indicateurs devrait, en théorie, permettre d'infirmer ou de confirmer l'appartenance à un couple de même sexe. Or, les résultats obtenus semblent démontrer une fragilité notable de ces enquêtes dans l'étude des couples de même sexe. Finalement, l'enquête EPIC est donc soumise aux mêmes contraintes que les autres enquêtes en population générale concernant l'étude des couples de même sexe.

6.2.3. Recensement de la population ou enquête EPIC : quelle(s) source(s) de données mobiliser ?

Le recensement de la population, par son exhaustivité, semble être la source de données la plus adéquate pour étudier les couples de même sexe. Depuis 2004, et la mise en place du recensement rénové, il est possible d'identifier et de dénombrer les couples de même sexe, notamment grâce au fait que l'INSEE ait ajouté la question « *Vivez-vous en couple ?* » sur le bulletin individuel. Cette modification permet aux couples de même sexe qui n'avaient pas la possibilité de déclarer leur situation conjugale auparavant, de désormais le faire.

S'il était potentiellement possible d'identifier les couples de même sexe auparavant, à travers le recoupement des liens entre les membres du ménage, le partenaire de la personne de référence du ménage devait être de sexe opposé (Festy, 2007). À partir d'un échantillon extrait du recensement de la population, Patrick Festy observe que les « amis » de même sexe sont surreprésentés dans les grandes agglomérations, ainsi qu'avec un niveau universitaire, ce qui correspond au profil socio-démographique des couples de même sexe au Canada (Festy, 2007).

En 2015, l'état matrimonial légal dans le recensement est remplacé par la possibilité de se déclarer célibataire, marié, divorcé, veuf, mais aussi pacsé ou encore en union libre. Pourtant, d'après Elisabeth Algava et Sébastien Hallépée (2018) : « Il est actuellement impossible d'établir à partir du recensement des statistiques fiables concernant le nombre de couples de personnes de même sexe en France » (Algava et Hallépée, 2018). C'est pourquoi, en 2018, la feuille de logement a été rénovée, dans le but de mieux appréhender la composition des familles et notamment des familles recomposées, ainsi que pour mieux saisir les nouvelles formes familiales actuelles, à la demande de la CNIS. Si auparavant, les liens entre les membres du ménage étaient décrits à partir de la première personne qui apparaissait sur la feuille de logement, depuis 2018, un numéro est attribué à chaque habitant, et l'ensemble des liens entre les membres du ménage sont désormais décrits.

Ces différentes évolutions devraient considérablement améliorer l'étude, ou du moins le dénombrement, des couples de même sexe. En ce sens, et grâce à des effectifs particulièrement conséquents, le recensement apparaît comme une source de données majeure. Cependant, plusieurs obstacles à l'étude des couples de même sexe se posent. Premièrement, le recensement ne permet d'étudier que les couples cohabitants. Or, nous

savons que parmi les couples de même sexe, une proportion importante (environ 16 % d'après l'enquête EFL de 2011) est en couple non-cohabitant. Ainsi, en utilisant le recensement comme unique source de données, de nombreux couples de même sexe échapperont à l'observation. En deuxième lieu, les informations fournies par le recensement quant à la conjugalité sont très limitées. En effet, dans l'étude de la conjugalité, le recensement offre uniquement la possibilité d'étudier les caractéristiques socio-démographiques de chaque membre du couple, excluant toute autre possibilité d'analyse de l'union. Finalement, le recensement est donc en voie de devenir une source de données précieuse dans le dénombrement des couples de même sexe, mais moins dans leur étude plus approfondie.

En revanche, mobiliser conjointement le recensement et l'enquête EPIC permettrait de vérifier la cohérence des résultats obtenus. Si les résultats quant aux caractéristiques socio-démographiques au sein de l'enquête EPIC diffèrent largement des résultats obtenus à partir du recensement de la population (à condition que celui-ci soit fiable, notamment grâce aux évolutions récentes), nous pouvons considérer qu'EPIC n'est pas une source de données adéquate pour l'étude des couples de même sexe. À l'inverse, si les caractéristiques socio-démographiques sont semblables entre les deux sources de données, alors nous pouvons partir du postulat qu'EPIC, bien que l'effectif soit restreint, constitue une source de données précieuse dans l'étude des couples de même sexe.

Finalement, la comparaison des différentes sources de données permet d'observer qu'aujourd'hui, aucune enquête n'est assez robuste pour l'étude des couples de même sexe dans sa globalité. Chacune présente des avantages, mais aussi des limites. Une solution pour augmenter la puissance statistique des enquêtes en population générale serait d'agréger les données dans le but de réaliser des méta-analyses. Toutefois, cela nécessite d'être particulièrement vigilant, le champ de l'enquête pouvant par exemple différer d'une source à l'autre. De plus, bien que plusieurs enquêtes aient été réalisées en France sur les situations conjugales et familiales, les variables disponibles sont souvent distinctes. Ainsi, l'étude des couples de même sexe, pour être optimisée, nécessite encore certaines améliorations.

6.3. Propositions et pistes d'amélioration

Pour combler les lacunes en matière d'étude des couples de même sexe, différentes méthodes ont été testées à l'étranger. Par exemple, aux Etats-Unis, un appariement a été

effectué entre le recensement et le registre de la sécurité sociale (Algava et Hallépée, 2018), dans le but de valider le sexe de chaque répondant. Au Canada, depuis 2001, le questionnaire du recensement a été modifié, permettant ainsi d'obtenir des informations supplémentaires qui permettent une double vérification, en partant du principe que le risque de la double erreur cumulée est particulièrement faible. Les informations sur le sexe déclaré de chaque membre du couple sont recoupées avec une question sur le lien unissant ces deux personnes, dont la nature de la relation « de même sexe » ou « de sexe opposé » est précisée (Algava et Hallépée, 2019). De même, les recensements en Nouvelle-Zélande, au Brésil ou encore en Uruguay sont construits sur un principe identique (Banens et Le Penven, 2016).

En France, lors du recensement de 2018, a été testée une solution de validation par le prénom, préalablement expérimentée en 2010 aux Etats-Unis (Algava et Hallépée, 2018). La méthode consiste à attribuer à chaque prénom un taux, pour déterminer dans quelle proportion il est de sexe masculin ou de sexe féminin. L'objectif de cette méthode de correction par validation du prénom est d'être utilisée lors de la prochaine enquête *Famille*, afin d'effectuer un dénombrement des couples de même sexe correct et contrôlé (Algava et Hallépée, 2018).

Dans l'enquête EPIC, des vérifications par le prénom ont également été effectuées lors de la construction de l'indicateur du type de couple. Or, il s'est avéré que la méthode n'était pas la plus pertinente. En effet, lors du travail méthodologique consistant à identifier les « faux » couples de même sexe, nous avons observé que pour un nombre important d'individus, le sexe avait été modifié, soit du masculin au féminin, soit du féminin au masculin, ce qui a induit que plusieurs couples de sexe opposé ont été recodés en couple de même sexe lors de l'apurement. Or, ces modifications n'avaient pas lieu d'être. En effet, après vérification, il s'est avéré que les modifications concernaient essentiellement des prénoms à consonnance étrangère, qui ont été recodés comme prénom féminin alors qu'ils étaient de type masculin, et inversement.

Plusieurs solutions sont donc envisageables pour lutter contre cette erreur. Si la méthode de validation du sexe par le prénom est retenue, il importe d'analyser par exemple les réponses aux questions ouvertes, pour observer si elles sont au masculin ou au féminin, ou encore d'effectuer des recherches approfondies sur l'origine des prénoms et leur type. Par ailleurs, une deuxième solution serait d'ajouter une question, sur le modèle canadien,

qui permettrait une double vérification entre les réponses données concernant le sexe du répondant et de son conjoint, et la réponse à cette même question. Il pourrait par exemple être précisé « couple de même sexe » ou « couple de sexe différent ». Si cette solution paraît envisageable dans un questionnaire sur les situations conjugales et familiales par sa longueur, elle l'est moins dans le recensement, soumis à des contraintes fortes en termes de nombre de questions.

Pour l'UNECE (2011), indiquer spécifiquement par exemple dans la question que les couples de même sexe doivent être inclus est susceptible de les encourager à répondre, et peut diminuer leur sentiment d'être ignorés. À l'inverse, cette précision peut également contrarier les personnes qui pourraient s'opposer à une question incluant le même sexe, entrainant potentiellement un taux de non-réponse plus élevé. Le mode de collecte doit également être pris en considération. Il peut être un facteur déterminant dans la manière de concevoir une question concernant les couples de même sexe. S'il peut être assez simple et clair de poser une question sur le type de couple dans un questionnaire auto-administré, en revanche, cela peut être par exemple plus délicat lors d'un entretien en face-à-face.

Finalement, différentes méthodes permettent donc d'obtenir des informations sur le type de couple, avec, chacune, leurs avantages et leurs inconvénients. L'identification implicite des couples de même sexe n'encourage pas leur déclaration, et est soumise à des contraintes importantes en termes d'erreurs de codage, qui nécessite des vérifications, par exemple à partir des prénoms, eux-mêmes soumis à des limites. D'un autre côté, l'inclusion d'une question explicite sur le type de couple dans une enquête, si elle a l'avantage de ne pas dépendre de la question sur le sexe et permettrait ainsi une double-vérification, elle peut s'avérer être une question sensible.

6.4. Synthèse du chapitre

L'enquête EPIC apparaît comme l'une des enquêtes françaises les plus complètes en termes d'étude de la conjugalité. Elle permet à la fois d'aborder la conjugalité dans sa globalité, mais également d'étudier largement les parcours conjugaux des individus. Toutefois, dans l'étude des couples de même sexe, elle pose des limites en raison des effectifs particulièrement restreints. À l'inverse, le recensement, s'il semble être l'une des meilleures sources de données par son exhaustivité, limite l'étude des couples de même sexe en raison du peu de variables disponibles.

Pour améliorer le dénombrement et l'étude des couples de même sexe, différentes méthodes, telle que l'ajout de modalités précisant que le couple est de même sexe ou de sexe opposé, ou encore des solutions de validation par le prénom ont été expérimentées à l'étranger, et sont, petit à petit, mises en place en France. La solution de validation par le prénom dans l'enquête EPIC a mis en évidence la limite de cette méthode : la plupart des individus identifiés en « faux » couple de même sexe au sein de l'enquête étaient en réalité des individus dont le sexe avait été recodé, en raison d'un prénom à consonnance étrangère masculin associé à un prénom féminin lors de l'apurement, ou inversement.

Conclusion

Pour rappeler les éléments de contexte, ce mémoire de recherche avait pour objet de réaliser une analyse approfondie des couples de même sexe, en produisant différentes mesures, et en réalisant notamment une analyse comparative, à la fois au regard des couples de sexe opposé, mais également à partir de différentes sources de données. Il s'agissait d'étudier aussi bien les individus, que leur relation. Finalement, nos recherches ont mis en évidence différents résultats.

Tout d'abord, l'étude des couples de même sexe nécessite une vigilance particulière. En effet, leurs effectifs restreints induisent certains biais, liés principalement à des erreurs de codage. Préalablement à toute analyse, il est donc nécessaire d'examiner attentivement les données, et notamment de recouper, autant que faire se peut, différentes variables pour confirmer ou infirmer l'appartenance de l'enquêté(e) à un couple de même sexe ou de sexe opposé. Dès lors, la robustesse des données est améliorée, en dépit du fait que la puissance statistique soit affaiblie.

Les résultats concernant les profils des répondants(es) en couple de même sexe ont mis en exergue le fait qu'au sein des enquêtes françaises portant sur les situations conjugales et familiales, bien que les effectifs soient particulièrement exigus, des constantes, voire des évolutions apparaissent. Ainsi, elles semblent relativement pertinentes dans l'étude des couples de même sexe. À l'inverse, les enquêtes ayant pour objet la sexualité se révèlent beaucoup moins appropriées, bien qu'elles disposent de différents indicateurs permettant plus facilement l'identification des couples d'hommes et de femmes.

De plus, les résultats obtenus au sein de ce mémoire rejoignent globalement les résultats des grandes recherches antérieures. Par le fait d'être plus jeunes, plus diplômés, ou encore par le fait d'avoir moins souvent des enfants par exemple, les couples de même sexe se distinguent des couples de sexe différent. En revanche, si l'on sait que les couples d'hommes et notamment de femmes sont moins souvent cohabitants que les couples de sexe opposé, l'analyse de leurs trajectoires de cohabitation a permis de réactualiser les connaissances. Les couples de même sexe cohabitent, certes, moins fréquemment, mais leur trajectoire principale de cohabitation est semblable à celle des couples de sexe différent, c'est-à-dire une cohabitation qui débute au cours de la première année de relation.

D'autre part, étudier les couples de même sexe à travers le prisme de leur relation a permis d'établir une nouvelle approche. Si les opinions sur le couple peuvent apparaître moins conventionnelles pour les conjoints de même sexe, et les rapports avec l'entourage parfois plus délicats, pour la majorité des répondants, les opinions et les rapports avec leurs réseaux de sociabilité sont semblables. Toutefois, la prépondérance des rencontres par internet au sein des relations de même sexe, et d'autant plus des relations d'hommes que de femmes, en fait une singularité.

Enfin, et plus généralement, ce mémoire nous a permis d'établir un retour réflexif sur les apports et les limites des différentes sources de données, et notamment d'EPIC, dans le paysage français. Au cours des dernières années, la plupart des enquêtes s'intéressant aux situations familiales et conjugales ont offert la possibilité d'identifier le type de couple, et disposent d'une multitude de variables. Cependant, la faiblesse de l'échantillon, et notamment de l'effectif d'individus en couple de même sexe, contraint nécessairement les analyses. En France, l'étude des couples de même sexe à partir d'un angle quantitatif est donc, au moins en partie, rendue possible, notamment depuis les années 2010. Toutefois, l'amélioration de l'identification et du dénombrement des couples de même sexe constitue un enjeu important. C'est pourquoi, par exemple, a été expérimentée une solution de validation par le prénom en 2018.

Au niveau européen, la mesure des couples de même sexe est également un enjeu primordial actuel. L'Union européenne, où l'homosexualité est légale dans l'intégralité des pays, fait partie des régions du monde qui figurent parmi les plus développées en termes de droits homosexuels. Pourtant, bien que vingt-deux pays reconnaissent au moins une forme d'union civile pour les couples d'hommes et de femmes, d'importants contrastes persistent, laissant entrevoir une Europe à deux vitesses. C'est pourquoi, en 2015, la commission économique pour l'Europe des Nations unies, lors de la conférence des statisticiens européens, a émis différentes recommandations et obligations dans la perspective du recensement 2021.

Au-delà de l'étude des couples de même sexe uniquement, l'harmonisation des données des recensements nationaux au niveau européen est un enjeu majeur. D'après Eurostat : « À l'échelle de l'Union européenne, les résultats au niveau national prennent d'autant plus de valeur s'ils peuvent être comparés entre les États membres ». Dans la perspective du dénombrement des couples de même sexe lors du recensement 2021, les recensements

nationaux doivent tout d'abord collecter les informations sur le sexe de chaque membre du ménage. Lorsque l'information est manquante, elle doit être imputée par la méthode la plus appropriée selon le pays. Concernant le statut matrimonial légal, le mariage et le partenariat enregistré doivent être traités de manière équivalente. Il n'y a plus de distinction entre les deux, comme cela était le cas auparavant. De plus, les catégories « mariage ou partenariat enregistré de sexe opposé » et « mariage ou partenariat enregistré de même sexe » deviennent obligatoires. Dans le cas où les pays ne reconnaissent pas légalement les partenariats de même sexe, une modalité « 0 » peut être renseignée dans la catégorie correspondante. Le choix du vocable employé comme par exemple « conjoint(e)», « épou(se) », « mari/femme », doit être adapté à la langue ainsi qu'à la culture du pays, et nécessite de tenir compte du fait que les couples de sexe différent peuvent préférer des termes distincts des couples de même sexe. Enfin, une distinction facultative peut être établie entre les individus vivant avec une personne du sexe opposé et ceux vivant avec une personne du même sexe. L'ensemble de ces évolutions au sein du recensement devrait ainsi permettre une harmonisation des données à l'échelle européenne, et offrir la possibilité d'effectuer certaines comparaisons.

Outre le recensement de la population, des enquêtes européennes concernant les situations conjugales et familiales se développent. C'est le cas notamment de l'enquête *Generations and Gender Programme*, une étude comparative longitudinale, en Europe et au-delà, lancée en 2000 par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies. Elle vise à comprendre comment les parcours des individus évoluent, et étudie par exemple les caractéristiques du couple, ou encore l'histoire conjugale. Avec plus de vingt pays ayant participé à la première vague, et quatorze à la seconde, le programme est actuellement en train de mettre en place un nouveau cycle. Ainsi, le 31 mars 2021 est sortie la version 3.0.7 du questionnaire GGP2020.

Dans l'étude des couples de même sexe, le nouveau questionnaire présente des changements. S'il était auparavant possible d'identifier les couples de même sexe par le recoupement du sexe de l'enquêté(e) et de son(sa) conjoint(e), il est désormais précisé que les relations de même sexe sont inclues dans le champ, ce qui n'était pas le cas auparavant. Par exemple, avant de demander « Avez-vous un partenaire actuellement ?5 », il est précisé que l'enquête s'intéresse aux familles et aux relations,

-

⁵ Traduction de l'anglais : "Do you have a partner at the moment?"

incluant à la fois celles de sexe opposé et de même sexe. De la même manière, cette précision est intégrée à différentes questions. Par exemple, concernant les enfants eus avec le partenaire actuel, il est explicité que les répondants en couple de même sexe doivent inclure les enfants nés au sein de la relation uniquement lorsqu'ils sont le parent biologique.

De plus, GGP dispose de différentes questions permettant d'aborder la conjugalité dans sa globalité. Il est possible de savoir si le couple est marié, en partenariat enregistré, cohabitant, mais aussi si les conjoints ont l'intention de s'installer ensemble le cas échéant, l'intention de se marier, etc. De nombreuses questions offrent également la possibilité d'étudier les trajectoires des individus, à partir de la date de début de leur relation, la date du début de leur cohabitation, la date de leur mariage... La description de leur relation est également complète, et permet d'aborder par exemple les raisons de la non-cohabitation, la fréquence à laquelle les conjoints non-cohabitants se voient, la fréquence de leurs contacts par téléphone, courriel ou tout autre moyen de communication électronique, ou encore la satisfaction au niveau de leur relation.

Finalement, l'étude des couples de même sexe à l'échelle européenne est donc amenée à connaître des évolutions majeures, offrant la possibilité d'entreprendre des comparaisons entre les différents pays. Toutefois, et comme nous l'avons mis en évidence tout au long de ce mémoire, chaque source de données présente tout de même des limites. Par exemple, le recensement ne permet pas d'aborder la conjugalité de manière détaillée, tandis que les enquêtes en population générale sont limitées en raison d'effectifs restreints. La possibilité d'effectuer des comparaisons européennes robustes est donc un objet de recherche à part entière, qu'il serait intéressant d'exploiter.

Enfin, l'intérêt de réaliser des comparaisons à l'échelle européenne, voire internationale, est notamment de pouvoir analyser la diffusion socio-spatiale des couples et familles de même sexe. Il s'agirait de se questionner sur l'éventuelle existence d'une fracture spatiale au sein même de l'Europe, et d'apporter des éléments de compréhension et de mesure quant à la proximité en termes de comportements familiaux des pays proches géographiquement et/ou culturellement. En outre, cela permettrait, à partir d'un état des lieux historique du contexte socio-culturel, d'étudier les divergences de calendrier et d'intensité du phénomène entre les pays, mais aussi de déterminer notamment l'influence des législations quant aux pratiques et comportements.

Bibliographie

- Algava E., Hallépée S., 2018, *Estimer les effectifs de couples de personnes de même sexe au recensement : expérimentation d'une solution de validation du sexe par le prénom*, *Collection Documents de Travail*, Insee, 51 p.
- Algava, E., Penant S., 2019, « **En 2018, 266 000 personnes vivent en couple avec un conjoint de même sexe** », *Insee Première*, n°1774, pp. 1-4.
- Avdeev A., Eremenko T., Festy P., Gaymu J., Le Bouteillec N., Springer S., 2011, « Populations et tendances démographiques des pays européens (1980-2010) », Population, 66(1), pp. 9-133.
- Bajos N., Beltzer N., 2008, « Les sexualités homo-bisexuelles : d'une acceptation de principe aux vulnérabilités sociales et préventives », in Bajos Nathalie, Bozon Michel (dir.), Enquête sur la sexualité en France, Hors Collection Social, Paris, La Découverte, pp. 243-271.
- Banens M, 2010, « Mariage et partenariat de même sexe en Europe [Vingt ans d'expérience] », Revue des politiques sociales et familiales, 99(1), pp.73-84.
- Banens M., Le Penven E., 2013a, « Erreurs de sexe, estimation des couples de même sexe et test d'une méthode de correction », pp.1-18.
- Banens M., Le Penven E., 2013b, « Le couple de même sexe selon le recensement rénové, France 2008 », pp.1-26.
- Banens M., Le Penven E., 2018, « **Etudier les couples de même sexe avec le recensement de la population** », in Cauchi-Duval Nicolas, *Observer, décrire et analyser les structures familiales*, Paris, AIDELF, pp. 5-19.
- Bergström M., 2016, « Sites de rencontres : qui les utilise en France ? Qui y trouve son conjoint ? », Population & Sociétés, 530(2), pp. 1-4.
- Bodier M., Buisson G., Lapinte A., Robert-Bobée I., 2015, « **Couples et familles : entre permanences et ruptures** », *in* Bodier Marceline, Buisson Guillemette, Lapinte Aude, Robert-Bobée Isabelle (dir.), *Couples et familles. Edition 2015.*, Collection Insee Références, Paris, INSEE, pp. 9-23.
- Borrillo D., et Schulz M, 1997, *Vers la reconnaissance des couples de même sexe*, Rapport de l'association AIDES, 25p.
- Bozon M., Léridon H., 1993, « **L'enquête ACSF : présentation générale** », *Population*, 48 (5), pp. 1197-1204.
- Bozon M., Rault W., 2013, « **Où rencontre-t-on son premier partenaire sexuel et son premier conjoint ?** », *Population & Sociétés*, 496(1), pp. 1-4.

- Breton D., Barbieri M., Belliot N., d'Albis H., Mazuy M., 2019, « **L'évolution démographique récente de la France: une singularité en Europe?** », *Population*, 74(4), pp. 409-497.
- Breton D., Barbieri M., Belliot N., d'Albis H., Mazuy M., 2020, « L'évolution démographique récente de la France: situations et comportements des mineurs », *Population*, 75(4), pp. 467-526.
- Buisson G., Lapinte A., 2013, « Le couple dans tous ses états. Non-cohabitation, conjoints de même sexe, pacs... », *Insee Première*, 1435, pp.1-4.
- Cordazzo P., Lelièvre E., 2016, *Construire et analyser les trajectoires en démographie*, *Collection Documents de travail*, INED, 79p.
- Cortina C., Festy P., 2014, « **Identification of Same-Sex Couples and Families in Censuses, Registers and Surveys** », *Families and Societies*, Working Paper Series, 8, 27p.
- Costemalle V., 2015, « Parcours conjugaux et familiaux des hommes et des femmes selon les générations et les milieux sociaux », in Bodier Marceline, Buisson Guillemette, Lapinte Aude, Robert-Bobée Isabelle, *Couples et familles. Edition 2015.*, Collection Insee Références, Paris, INSEE, pp. 63-76.
- Daguet F., Niel X., 2010, « Vivre en couple. La proportion de jeunes en couple se stabilise. », *Insee Première*, 1281, pp. 1-4.
- Digoix M., Fassin E., Festy P., Stefánsson K., Waaldijk C., 2006, *Les couples homosexuels et l'enregistrement de leur union : rapprochement avec les couples hétérosexuels et recherche comparative internationale*, Paris, INED, 341 p.
- Ferzli R., 2001, « **Couples au féminin : aspects du quotidien** », *Cahiers du Genre* 1(30), pp. 147-178.
- Festy P., 2007, « Enumerating Same-Sex Couples in Censuses and Population Registers », Demographic Research, 17, pp. 339-368.
- Joye S., Santinelli-Foltz E., 2013, « Le couple : une définition difficile, des réalités multiples », Médiévales. Langues, Textes, Histoire, 65, pp. 5-18.
- Lerch A., 2007, « Normes amoureuses et pratiques relationnelles dans les couples gays », *Informations sociales*, 8(144), pp. 108-117.
- Lhomond B., Michaels S., 2000, « **Homosexualité/hétérosexualité : les enquêtes sur les comportements sexuels en France et aux USA** », *Journal des anthropologues*, 82-83, pp. 91-111.
- Locoh T., 2002, « **Les facteurs de la formation des couples** », *In* Caselli Graziella, Vallin Jacques, Wunsch Guillaume, *Démographie : analyse et synthèse. Les déterminants de la fécondité*, vol. 2, Paris, INED, pp. 103-142.

- Marteau B., 2019, « La séparation chez les couples corésidents de même sexe et de sexe différent », *Population*, 74(4), pp. 521-549.
- Meslay G., 2019, « Cinq ans de mariages de même sexe en France : des différences entre les couples d'hommes et les couples de femmes », Population, 74(4) pp. 499-519.
- Papon S., Beaumel C., 2021, « **Bilan démographique 2020** », *Insee Première*, 1834, pp. 1-4.
- Pollak M., 1982, « L'homosexualité masculine, ou : le bonheur dans le ghetto ? », *Communications*, 35, pp. 37-55.
- Portelli S., Richard C., 2018, **L'homoparentalité**, *Collection A savoir*, Dalloz, 160 p.
- Prioux F., 2006, « Vivre en couple, se marier, se séparer : contrastes européens », *Population & Sociétés*, 422, pp. 1-4.
- Rault W., 2016a. «Les attitudes «gayfriendly» en France: entre appartenances sociales, trajectoires familiales et biographies sexuelles», Actes de la recherche en sciences sociales, 3(213), pp.38-65.
- Rault W., 2016b, « Les mobilités sociales et géographiques des gays et des lesbiennes. Une approche à partir des femmes et des hommes en couple », Sociologie, 7(4), pp. 337-360.
- Rault W., 2017, « Secteurs d'activités et professions des gays et des lesbiennes en couple : des positions moins genrées », Population, 72(3), pp. 399-434.
- Rault W., 2018, « La distance dans les relations conjugales et familiales des gays et des lesbiennes », in Imbert Christophe, Lelièvre Eva, Lessault David (dir.), La famille à distance. Mobilités, territoires et liens familiaux, Collection Questions de populations, Paris, INED, pp. 257-275.
- Rault W., Lambert C., 2019, « **Homosexualité, bisexualité : les apports de l'enquête Étude des parcours individuels et conjugaux** », *Population*, 74(1-2), pp. 173-194.
- Rault W., Régnier-Loilier A., 2019, « **Étudier les parcours individuels et conjugaux en France. Enjeux scientifiques et choix méthodologiques de l'enquête Épic** », *Population*, 74(1-2), pp. 11-40.
- Régnier-Loilier A., 2018a, « **Are the Generations and Gender Surveys Well Suited for Studying Same-Sex Couples?** », European Journal of Population, 34(4), pp. 567-78.
- Régnier-Loilier A., 2018b, « **Faire couple à distance. Prévalence et caractéristiques** », *in* Imbert Christophe, Lelièvre Eva, Lessault David (dir.), *La famille à distance. Mobilités, territoires et liens familiaux*, Collection Questions de populations, Paris, INED, pp. 165-193.

- Régnier-Loilier A., 2018c, « **Trajectoires conjugales des personnes en relation amoureuse stable non-cohabitante** », in Sanderson Jean-Paul, Oris Michel (dir.), Familles en transformation. Quand les modes de construction familiale se réinventent, Paris, AIDELF, pp. 6-30.
- Schiltz M-A., 1997, « Parcours de jeunes homosexuels dans le contexte du VIH : la conquête de modes de vie », *Population*, 52 (6), pp. 1485-1537.
- Tamagne F., 2006, « **Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux** », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 4(53-54), pp. 7-31.
- Toulemon L., 1996, «La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, 51(3), pp. 675-715.
- Trachman M., Lejbowicz T., 2018, « **Des LGBT, des non-binaires et des cases** », *Revue française de sociologie*, 59(4), pp. 677-705.
- United Nations Economic Commission for Europe, 2011, *Measurement of different emerging forms of households and families*, New York and Geneva, 86p.
- Villeneuve-Gokalp C., 1990, « **Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales** », *Population*, 45(2), pp. 265-297.

Liste des sigles

ACSF: Analyse des Comportements Sexuels en France (enquête, 1992)

CNIS: Conseil National de l'Information Statistique

CNRTL: Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

CSF : Contexte de la Sexualité en France (enquête, 2006)

EAR : Enquête Annuelle de Recensement

EHESS: Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

ELIPSS: Étude Longitudinale par Internet pour les Sciences Sociales

EPIC: Étude des Parcours Individuels et Conjugaux (enquête, 2013-2014)

ERFI: Étude des Relations Familiales et Intergénérationnelles (enquête, depuis 2005)

FECOND: Fécondité, Contraception et Dysfonctions sexuelles (enquête, 2013)

GGP: Generations and Gender Programme

GPA: Gestation Pour Autrui

ICF: Indicateur Conjoncturel de Fécondité

ILGA: International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersexe Association – Association internationale des lesbiennes, gays, bisexuels, trans et intersexes

INED: Institut National d'Études Démographiques

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

LGBT: Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PACS: Pacte Civil de Solidarité

PMA: Procréation Médicalement Assistée

SIDA: Syndrome d'Immunodéficience Acquise

UNECE: United Nations Economic Commission for Europe – Commission Économique pour l'Europe des Nations Unies

VIRAGE: Violences et Rapports de Genre (enquête, 2015)

Table des illustrations

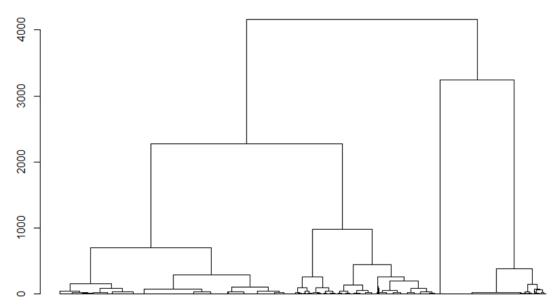
TABLEAUX

| Tableau 1. Extrait des variables mobilisées dans l'enquête EPIC pour l'identification des |
|---|
| « faux » couples de même sexe32 |
| Tableau 2. Processus d'identification et nombre de répondants en « <i>faux</i> » couple de même sexe dans chaque enquête32 |
| Tableau 3. Caractéristiques socio-démographiques des individus en couple de même sexe et des individus en couple de sexe différent selon la source de données37 |
| Tableau 4. Facteurs associés au fait d'être en couple de même sexe41 |
| Tableau 5. Répartition des relations de couple par trajectoire de cohabitation44 |
| Tableau 6. Facteurs associés aux relations dans les différentes trajectoires de cohabitation46 |
| Tableau 7. Caractéristiques de la rencontre entre conjoints associées aux couples de même sexe50 |
| FIGURES |
| Figure 1. Proportion d'individus en couple de même sexe parmi l'ensemble des individus |
| en couple dans les différentes enquêtes (échelle logarithmique)36 |
| Figure 2. Représentation des tapis de séquences des états de la trajectoire de cohabitation des individus en couple44 |
| Figure 3. Corrélation entre le sexe des répondants et les trajectoires de cohabitation parmi |
| les relations de même sexe47 |
| Figure 4. Répartition des lieux de rencontre selon le type de couple et le sexe51 |
| Figure 5. Proportion de répondants étant « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec les différentes questions d'opinion, selon le type de couple53 |
| Figure 6. Ressemblances entre les familles des conjoints selon le type de couple55 |
| Figure 7. Proportion de répondants ayant parlé de leur relation à leur famille à chaque |
| durée (en jours) et selon le type de couple56 |

| Figure 8. Part des répondants ayant informé leurs amis, collègues ou frères et sœurs de | |
|---|--|
| leur relation, selon le type de couple57 | |
| Annexes | |
| Annexe 1. Dendrogramme | |
| Annexe 2. Courbe des sauts d'inertie | |
| Annexe 3. Courbe d'entropie transversale | |
| Annexe 4. Etat modal à chaque durée | |
| Annexe 5. Durée moyenne dans chaque état80 | |
| Annexe 6. Représentation des chronogrammes80 | |
| Annexe 7. Représentation des 10 séquences les plus fréquentes81 | |
| Annexe 8. Analyse de correspondances multiples (relations de même sexe et relations de | |
| sexe différent)81 | |

Annexes

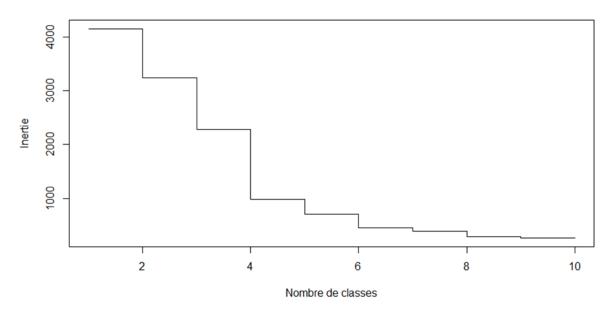
Annexe 1. Dendrogramme



Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ : relations antérieures ou en cours d'au moins 5 ans

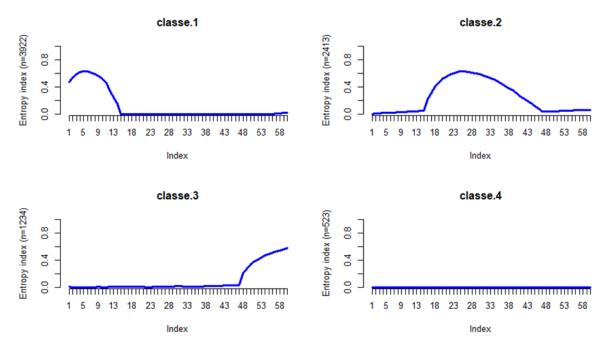
Annexe 2. Courbe des sauts d'inertie



Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ: relations antérieures ou en cours d'au moins 5 ans

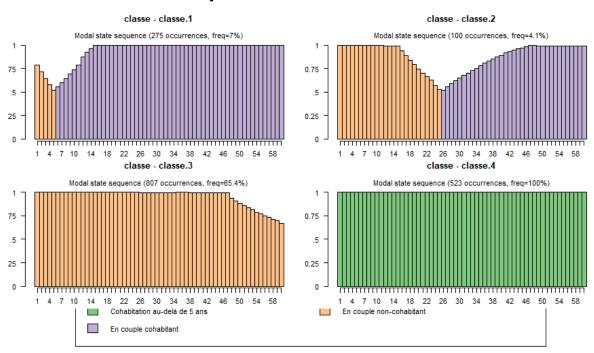
Annexe 3. Courbe d'entropie transversale



Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ: relations antérieures ou en cours d'au moins 5 ans

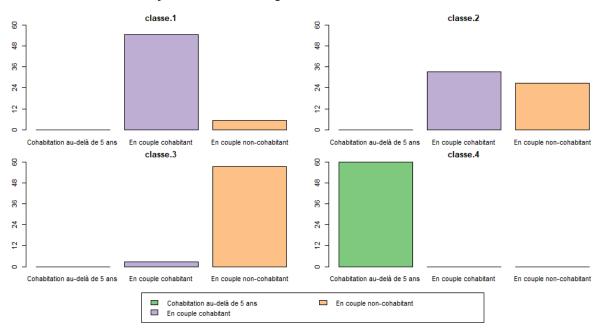
Annexe 4. Etat modal à chaque durée.



Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ: relations antérieures ou en cours d'au moins 5 ans

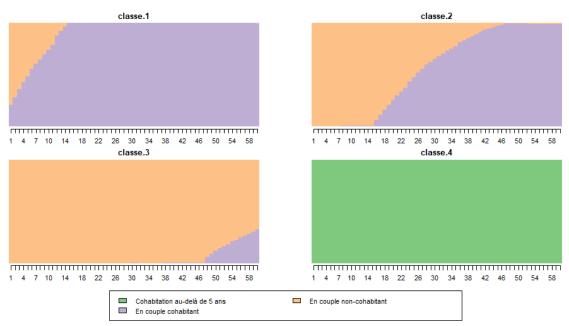
Annexe 5. Durée moyenne dans chaque état.



Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ: relations antérieures ou en cours d'au moins 5 ans

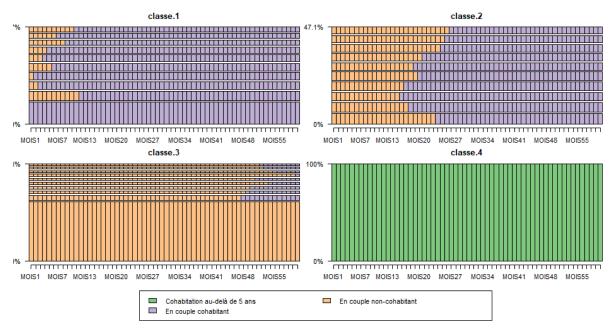
Annexe 6. Représentation des chronogrammes



Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ: relations antérieures ou en cours d'au moins 5 ans

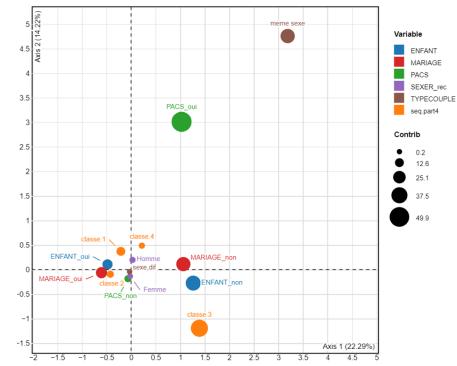
Annexe 7. Représentation des 10 séquences les plus fréquentes.



Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ: relations antérieures ou en cours d'au moins 5 ans

Annexe 8. Analyse de correspondances multiples (relations de même sexe et relations de sexe différent)



Source: EPIC, Ined-Insee, 2013-2014

Champ: Relations antérieures ou en cours d'au moins 5 ans

Table des matières

| Remerciements | 1 |
|---|------------|
| Sommaire | 2 |
| Introduction | 3 |
| Questionnement de départ | 3 |
| Contexte et enjeux | 4 |
| Objet et plan de recherche | 6 |
| Chapitre 1. Contexte, concepts et enjeux | 8 |
| 1.1. La définition du couple et ses évolutions | 8 |
| 1.2. Homosexualité, couples de même sexe : de qui et de quoi parle-t-on ? | 10 |
| 1.3. Enjeux liés à l'étude des couples de même sexe | 11 |
| 1.4. Synthèse du chapitre | 13 |
| Chapitre 2. Revue de la littérature | 15 |
| 2.1. Transformations récentes de la famille et des ménages : complexi diversification des structures familiales | |
| 2.2. De l'étude de l'homosexualité | 16 |
| 2.3 à l'étude des couples de même sexe | 18 |
| 2.4. Principaux résultats des recherches sur les couples de même sexe | 20 |
| 2.5. Problèmes méthodologiques liés au dénombrement des couples de mên | ie sexe.22 |
| 2.6. Synthèse du chapitre | 24 |
| Chapitre 3. Objet de la recherche, données et méthodes | 25 |
| 3.1. De la question de départ à l'objet de la recherche | 25 |
| 3.2. L'enquête Étude des Parcours Individuels et Conjugaux (EPIC, 2013-201 | .4)26 |
| 3.3. Autres sources de données | 27 |
| 3.4. Méthodes et analyses | 30 |
| 3.5. Identification des « faux » couples de même sexe | 31 |
| 3.6. Synthèse du chapitre | 34 |
| Chapitre 4. Profils et trajectoires des individus en couple de même sexe | 35 |
| 4.1. Des constantes au sein des différentes sources de données | 35 |

| 4.2. Similitudes et divergences selon le sexe | 40 |
|---|----|
| 4.3. Trajectoires de cohabitation | 43 |
| 4.3.1. Typologie des trajectoires | 43 |
| 4.3.2. Analyse | 45 |
| 4.4. Synthèse du chapitre | 47 |
| Chapitre 5. De la relation aux réseaux de sociabilité | 49 |
| 5.1. Facteurs et lieux de rencontre | 49 |
| 5.1.1. À l'origine de la relation | 49 |
| 5.1.2. La prédominance d'internet au sein des rencontres de même sexe | 51 |
| 5.2. Des perceptions du couple différenciées | 53 |
| 5.3. Rapports avec l'entourage | 54 |
| 5.4. Synthèse du chapitre | 58 |
| Chapitre 6. Apports et limites de l'enquête EPIC | 59 |
| 6.1. Aborder les situations conjugales dans leur complexité et leur diversité | 59 |
| 6.2. Similitudes et divergences au regard d'autres sources de données | 60 |
| 6.2.1. Les enquêtes en population générale : entre effectifs restreints et consta | |
| 6.2.3. Recensement de la population ou enquête EPIC : quelle(s) source(s) données mobiliser ? | |
| 6.3. Propositions et pistes d'amélioration | 63 |
| 6.4. Synthèse du chapitre | 65 |
| Conclusion | 67 |
| Bibliographie | 71 |
| Liste des sigles | 75 |
| Table des illustrations | 76 |
| Annexes | 78 |
| Table des matières | 82 |